

le monde des

# artisans

janvier/février 2020 • 1,50 €

Bimestriel #134

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// VENDÉE

PAYS DE LA LOIRE

**04** ÉVÉNEMENT  
Ma ville mon artisan

**18** ACTUALITÉS  
Des aides pour les  
boulangers-pâtisseries

**23** PRATIQUE  
URMA Vendée :  
les apprentis sur tous les front



TROPHÉES  
**EXCELLENCE ARTISANALE 2019**

P.10-11



Chambre  
de Métiers  
et de l'Artisanat

VENDÉE



# CRÉDIT AGRICOLE, LA BANQUE DE TOUS **LES PROS** QUI ENTREPRENNENT.

DES CONSEILLERS ET DES EXPERTS QUI VOUS  
ACCOMPAGNENT SUR VOTRE TERRITOIRE.



Document à caractère publicitaire. Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des Intermédiaires en Assurance ORIAS sous le N° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Siège social : Route de Paris - NANTES - Adresse postale : 44949 NANTES CEDEX 9 - [www.ca-atlantique-vendee.fr](http://www.ca-atlantique-vendee.fr) - 11/2019 - 639409 - Crédit photo : Getty Images 



Faites parler de vous sans faire de bruit.



**SAGA** La Roche-sur-Yon | Route de Nantes, 85170 Belleville-sur-Vie | 02 51 45 28 28



Avec une année 2019 très dense et une fin d'année où notre pays a connu de nouveaux mouvements sociaux, nos entreprises ont dû faire face à de nouvelles perturbations de leur activité. Ces incertitudes ont aggravé l'impact de la concurrence liée aux nouvelles formes de distribution et renforcé les conséquences désastreuses du e-commerce pratiqué par les multinationales. Dans ce contexte complexifié, nous en appelons à la responsabilité de nos concitoyens et des consommateurs pour soutenir notre économie de proximité, celle de nos entreprises locales dont l'activité génère des emplois durables et non délocalisables, et qui contribuent à la vitalité de nos territoires, au savoir-faire reconnu. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place un numéro unique pour recueillir vos difficultés, notamment celles liées aux mouvements sociaux : 0253 46 79 69. Face à ces défis, la CMA des Pays de la Loire doit rester performante et innovante pour répondre aux besoins des entreprises ligériennes, en apportant un réel service de proximité. La CMA des Pays de la Loire est aux côtés des entreprises artisanales pour les accompagner dans leur développement et leurs projets, pour promouvoir la qualité et le savoir-faire mais aussi pour les soutenir dans les difficultés qu'elles rencontrent. Nous sommes déterminés et continuerons à porter ces valeurs et à défendre ceux qui entreprennent et qui créent une vraie richesse économique sur l'ensemble du territoire ligérien. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2020 !

### Joël Fourny

Président de la CMAR des Pays de la Loire

### Daniel Laidin

Président de la Délégation Vendée

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? [WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR](http://WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR)



@CMARPD



@CMARPD



ACCUEIL85@ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



04



18



22

## ACTUALITÉS

04

Ma ville mon artisan  
Trophées de l'installateur  
Près de 200 entreprises  
labellisées éco-défis!

La médiation  
Des aides pour les  
boulangers-pâtisseries  
Le titre de maître artisan  
Osez-vous lancer ! Nous sommes  
là pour vous accompagner  
Salon TechÉlevage  
à La Roche-sur-Yon

## PRATIQUE

23

Urma Vendée : les apprentis  
sur tous les fronts  
Offre de formation  
du 1<sup>er</sup> semestre 2020

## 10 EN PAYS DE LA LOIRE

Actualités régionales

10 idées reçues sur la santé  
auditive au travail  
Embaucher un senior :  
la bonne idée ?  
EIRL : encore mieux  
avec la loi Pacte !

## REGARDS

32

Métiers : tailleurs de pierre  
et facture instrumentale  
Auberlet & Laurent : le staff  
haute couture  
Trait d'union : l'art et la manière  
David Abiker, journaliste et écrivain

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Vendée. Ce numéro comprend un catalogue Glinche Automobiles.

**Le Monde des artisans n°134 – Janvier/février 2020** – Édition de la Vendée – Président du comité de rédaction des pages locales : Daniel Laidin – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée – Éditeur délégué : Stéphane Schmitt – Rédaction : ATC, port. : 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com – Ont collaboré à ce numéro : Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Christelle Fénéon, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayoux, Olivier Hielle, Laetitia Muller), Muriel Michelski-Ostreicher, Magali Santulli, Sylvain Villaume – Secrétariat de rédaction : Pixel6TM (Clara Mennuni) – Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquiere@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquiere@orange.fr – Photographies : Pixel6TM, crédits photos pages départementales : cma 85 – Promotion diffusion : Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an, France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter – Conception éditoriale et graphique : YEMA/DTM Tél. 03 87 69 18 01 – Fabrication : Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18) – Éditeur : Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1. PDG et directeur de la publication : François Grandidier – N° commission paritaire : 0321 T 86957 – ISSN : 1271-3074 – Dépôt légal : à parution – Impression : Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes – 88000 Epinal.





▲ Lors de la remise des prix - de gauche à droite : Bernard Stalter, président CMA France; Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires; Laurent Boudelier, maire de Saint-Hilaire; Daniel Laidin, président CMA 85 et Joël Fourny, président CMA Pays de la Loire.



# Ma ville mon artisan

## SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ, LAURÉATE DU PRIX DÉVELOPPEMENT

**DURABLE/ÉCORESPONSABLE.** Deux mois après le lancement de la première édition du prix Ma ville mon artisan et près de 90 candidatures reçues, le jury, composé de présidents de chambres de métiers et de deux parlementaires, présidé par David Abiker, journaliste et chroniqueur, a délibéré le mardi 29 octobre. Les communes lauréates ont été dévoilées et récompensées le 19 novembre dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales sur le stand de CMA France.

**C**MA France a lancé le prix Ma ville mon artisan cette année pour mettre en avant les territoires qui, par leurs actions et leurs initiatives, ont décidé d'encourager le développement de l'économie de proximité et des entreprises artisanales. Une première édition lancée avec le soutien de Médicis, spécialiste des retraites des indépendants et entrepreneurs.

« Je remercie toutes les communes ayant candidaté. Il faut continuer à porter des projets de proximité, avec l'artisanat, dans nos communes et au plus près des attentes des consommateurs. Le secteur de l'artisanat contribue à la redynamisation des territoires, des centre-villes et participe aux enjeux de cadre de vie, de développement économique, de développement durable et d'excellence. CMA France et le réseau des chambres de métiers sont là pour aider les artisans mais aussi les collectivités dans l'ensemble de leurs démarches. J'appelle chaque élu à inscrire dans son action de terrain un plan artisanat local », a souligné Bernard Stalter, président de CMA France.

Les lauréats ont été récompensés dans quatre catégories :

- innovation/transformation digitale;
- développement durable/écoresponsable;
- développement économique et emploi;
- culture et patrimoine.

### Saint-Hilaire-de-Riez, lauréate

La commune dénombre 11786 habitants et 230 entreprises artisanales. Dans l'objectif affiché du « manger mieux », les trois artisans boulangers de Saint-Hilaire-de-Riez se sont engagés à fournir du pain de qualité bio toute l'année à l'ensemble des rationnaires des trois sites de restaurants scolaires municipaux, aux accueils de loisirs et aux relais assistantes maternelles du territoire. Cette initiative innovante, de partenariat gagnant-gagnant entre une collectivité et les artisans boulangers, vise à garantir une offre qualitative à destination des plus jeunes du territoire. Il s'agit également d'initier et d'encourager l'adaptation aux changements de comportement des consommateurs par une nouvelle offre bio et de proximité.

# Trophées de l'installateur



**Nicolas Glock, à la tête de l'entreprise artisanale de plomberie-chauffage GMPJ&NS à Saint-Hilaire-de-Riez (85), a remporté le Trophée national de l'installateur 2019, catégorie prix spécial GRDF. Son prix lui a été remis à Paris dans le cadre du Mondial du bâtiment. Une véritable reconnaissance saluée par les plus hautes autorités de la profession pour cet artisan avant-gardiste. Ce prix, dont c'était la 10<sup>e</sup> édition, récompense des professionnels du chauffage et de la salle de bains (les plombiers-chauffagistes) qui excellent dans leur métier.**

**L**es plombiers-chauffagistes ont aussi leur concours ! Tous les deux ans depuis 2002, un prix récompense au plan national des hommes et des femmes qui exercent leur métier avec talent, maîtrise et passion, renvoyant ainsi une image positive, innovante et valorisante du métier. Pour le magazine *l'Installateur*, il s'agit d'encourager des professionnels qui se démarquent en répondant aux attentes des consommateurs en matière de conseils, de services, d'accompagnement, de pertinence dans les choix proposés, et bien sûr de qualité dans la réalisation technique.

Pour les compétiteurs – ils étaient près de 240 de la France entière cette année –, il s'agit de présenter le métier sous sa meilleure facette au travers de beaux chantiers ou d'initiatives remarquables.

## Réduction d'énergie, une première en Vendée

Nicolas Glock, plombier-chauffagiste à Saint-Hilaire-de-Riez, a décroché son prix grâce à une installation de chauffage totalement novatrice réalisée chez un particulier. Il s'agit d'une pile à combustible, un équipement encore peu répandu en Europe mais éprouvé de longue date au Japon. Son intérêt : le même équipement, de la taille d'une grosse chaudière au sol, produit non seulement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire, mais aussi de l'électricité en quantité suffisante pour les besoins domestiques de base. C'est à l'occasion du remplacement d'une ancienne installation de chauffage vieillissante et fortement consommatrice que l'installateur a décidé de se lancer et de faire partie des pionniers à installer une pile à combustible. La première en Vendée ! Propriétaire d'une maison de 280 m<sup>2</sup> disposant de nombreux postes de consommation d'énergie, l'occupant souhaitait en effet réduire de façon importante sa consommation énergétique, avec comme objectif à terme, de viser l'autonomie énergétique, d'autant que la maison est déjà équipée de panneaux solaires photovoltaïques. Si cet équipement

reste encore coûteux, l'installateur a su mobiliser différentes aides (prime GRDF, subvention européenne, crédit d'impôt, etc.) afin d'en diminuer la facture pour son client. À l'échelle d'une entreprise artisanale, cette démarche de diversification innovante a séduit le jury qui a attribué à Nicolas Glock le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie Prix spécial GRDF aux Trophées de l'installateur. Son prix lui a été remis à Paris dans le cadre du Mondial du bâtiment.

**i NICOLAS GLOCK – SOC. GMPJ&NS**  
15 avenue de la Chaussée - 85270 Saint-Hilaire-de-Riez



# Près de 200 entreprises labellisées éco-défis !

**EN PAYS DE LA LOIRE.** Le label éco-défis des commerçants et des artisans valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes pour la transition écologique, et permet aux dirigeants de respecter la réglementation environnementale : tri cinq flux, anticipation de la loi plastique.

**E**n partant d'un diagnostic d'évaluation sur sept thématiques (déchets, emballages, énergie, eau, produits, transport et sociétal-durable), l'établissement réalise trois défis pour obtenir le label et ainsi mettre en valeur son engagement pour l'environnement. Elle se démarque ainsi de la concurrence : traitement des biodéchets, tri cinq flux, actions pour la lutte anti-gaspillage alimentaire, adaptation des emballages, sensibilisation de sa clientèle, favorisation des circuits courts. En Vendée, 24 entreprises sont déjà labellisées. Pourquoi pas vous ? Ce dispositif est entièrement pris en charge par la CMA, l'Ademe et les partenaires territoriaux.

**+ D'INFOS :** CMA Pays de la Loire - Vendée  
 Sophie d'Argenté, conseillère en développement durable  
 07 72 28 86 86 ou [sdargentre@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:sdargentre@artisanatpaysdelaloire.fr)

## Réparer pour moins jeter et consommer mieux

Nous jetons 20 kg d'objets par an. La consommation de masse incite à renouveler trop rapidement les produits. Les artisans de la réparation sont des acteurs incontournables, avant le dépôt en déchèteries des équipements électriques ou des objets du quotidien. En faisant appel à ces professionnels, le client peut demander un diagnostic avant de la faire réparer ou choisir, grâce à leur expertise, un nouveau produit durable et de qualité s'il n'est pas réparable. Rejoignez les 102 artisans Répar'Acteurs, en suivant ce parcours :

- ➔ participez à un événement assurant votre promotion ;
- ➔ suivez un atelier pour développer un argumentaire commercial et fidéliser vos clients dans le cadre d'une formation ;
- ➔ bénéficiez des outils de communication pour accroître votre visibilité.

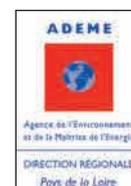
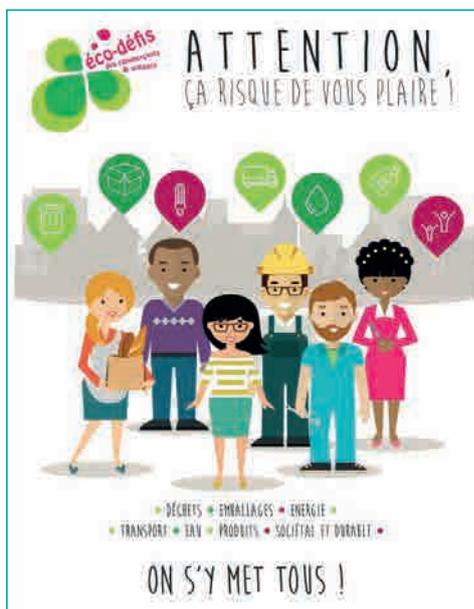
**PLUS D'INFOS :** CMA Pays de la Loire - Vendée  
 Bénédicte Lidon, conseillère en développement durable  
 02 51 44 35 40 ou [blidon@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:blidon@artisanatpaysdelaloire.fr)



## FOCUS RÉGLEMENTAIRE

- ⊕ **Le tri cinq flux.** Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les entreprises ont l'obligation du tri à la source sur cinq flux de matières : cartons/papier, métal, plastique, verre et bois.
- ⊕ **Loi plastique.** Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, toute vaisselle en plastique jetable sera interdite : couverts, pailles, touillettes, gobelets...
- ⊕ **Un indice de la réparabilité** guidera le consommateur dans ses achats grâce à la nouvelle loi sur l'économie circulaire.

Retrouvez les professionnels de la réparation sur [www.annuaire-reparation.fr](http://www.annuaire-reparation.fr)



**FINANCER  
SIMPLEMENT  
SA TRANSITION  
DIGITALE,  
C'EST POSSIBLE.**



Découvrez le prêt sans caution  
personnelle\*

**GRAND OUEST**   
**BANQUE POPULAIRE**



\*Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Banque Populaire et la SOCAMA.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Réf. BPGO - AFF - 2017.12.07. Crédits photos : istock

QUAND  
VOUS REFERMEZ  
UN   
UNE NOUVELLE VIE  
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,  
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE.  
DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. [CONSIGNESDETRI.FR](http://CONSIGNESDETRI.FR)

**CITEO**

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

## Exemples

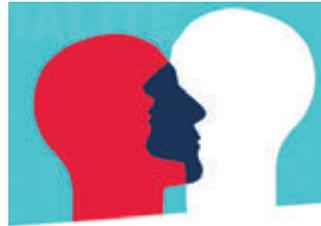
**+ Un garagiste vend un véhicule haut de gamme d'occasion** qui s'avère totaliser 5000 km de plus que sur l'annonce et être immatriculé avec la mention VU (véhicule utilitaire) au lieu de VP (véhicule particulier) imposant un surcoût d'assurance et une dévaluation en cas de revente.

Le tribunal rejette la demande du particulier fondée sur le défaut de conformité.

Sur appel, la Cour propose une médiation qui, en trois mois, scelle un accord où le particulier reçoit des excuses et une indemnité raisonnable du professionnel...

**+ Un particulier confie au patron historique d'une société** la construction d'une maison atypique « tout bois ». Le beau-fils du fondateur reprend la gérance. S'ensuivent un défaut de communication et une perte de confiance. Les défauts du chantier sont mal vécus par le client qui considère que le fondateur n'aurait jamais travaillé ainsi et que le nouveau gérant souhaite facturer des travaux supplémentaires et une réception sans réserves...

L'avocat du demandeur, soucieux d'éviter la longueur d'une expertise judiciaire et d'une procédure, propose une médiation dans le but d'obtenir une discussion saine et une reprise négociée des travaux. La société, représentée par le nouveau gérant ainsi que par le chef de chantier et assistée de son conseil, accepte la médiation pour conserver une bonne image et éviter l'aléa judiciaire. Le particulier, demandait la reconnaissance de sa bonne foi et un travail d'équipe. La société, admettant un quiproquo de communication, acceptait de ne pas facturer certains travaux et de négocier les reprises, contre l'engagement du client de payer les travaux. Une visite sur site permet d'aborder tous les points et de respecter les besoins de chacun aux termes d'un accord qui met fin au différend.



# La médiation

## UN RÈGLEMENT AMIABLE QUI PRÉSERVE LES RELATIONS.

**En cas de litige avec un client ou avec une entreprise nous pensons tous contentieux ou tribunal, procédure stressante, longue, onéreuse, aléatoire, qui impose une solution avec un gagnant, un perdant, et parfois deux perdants. C'est parce que nous ignorons qu'il existe des modes de règlement amiables des différends (MARD) et notamment la médiation, laquelle permet de décider volontairement de la solution qui convient à chacun.**

**E**n choisissant ce mode amiable, sur le conseil de vos avocats, vous allez parler, vous écouter mutuellement, accompagnés par un facilitateur, le médiateur.

Ce tiers, formé à ce processus, indépendant, neutre et impartial vous permettra en toute confidentialité de vous comprendre réciproquement et de dessiner ensemble le cadre d'un accord dans la sérénité et le respect mutuel.

### Faciliter l'émergence de solutions pratiques et acceptées

Ainsi, dès lors que vous craignez une rupture de relations ou même en cas de rupture de celles-ci, vous pouvez proposer à votre cocontractant d'opter pour cette voie amiable et toujours volontaire.

Avec l'aide de vos conseils, vous

signerez une convention de médiation, qui fixera le cadre, la mission et les honoraires du médiateur.

Cette médiation peut aussi être choisie lorsque le tribunal est saisi sur proposition du tribunal qui pressent la possibilité d'un rapprochement.

Et, sur une période variable de trois à six mois, avec un coût mesuré, un accord sera conclu dans plus de 70 % des cas. Il vous suffit donc d'examiner le dossier sous un angle amiable pour devenir acteur de la solution. Vous serez accompagné tout au long de ce processus par un « facilitateur » votre médiateur.

**RENSEIGNEMENTS :** Jacques Siret, médiateur - membre de la chambre d'arbitrage, de conciliation et de médiation de la Vendée - 129 bd d'Angleterre La Roche-sur-Yon  
jsiret@siret-associes.com

## À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

les litiges inférieurs à 5000 € et les troubles de voisinage relatifs aux fonds, dont les parties sont propriétaires ou occupants titrés, devront d'abord faire l'objet d'une tentative de médiation, de conciliation, de procédure participative ou de conciliation, sous peine d'irrecevabilité d'office soulevée par le juge. Cette disposition légale n'est qu'une partie de l'application de l'idée soulevée par le député Prugnon, le 7 juillet 1870 à la tribune de l'Assemblée nationale constituante : « *Rendre la justice n'est que la seconde dette de la société; empêcher les procès c'est la première et il faut que la société dise aux parties : pour arriver au temple de la justice, passez par celui de la concorde.* »



## Comment réussir la reprise d'une entreprise artisanale ?

par *Cocerto, cabinet d'expertise comptable*

De nombreuses entreprises ferment chaque année, faute de repreneur. Pourtant, la reprise d'une entreprise artisanale est une alternative intéressante à la création. Cocerto, cabinet d'expertise comptable, vous dévoile les principales étapes à suivre pour réussir votre projet de reprise.

### 1) Définissez votre cible et trouvez une entreprise

Avant de vous lancer, prenez le temps de réfléchir à vos critères pour choisir une **structure qui correspond à vos objectifs** : activité, localisation, effectif, chiffre d'affaires... N'hésitez pas à comparer les offres avant de faire votre choix.

### 2) Évaluez l'entreprise sélectionnée

Demandez à un cabinet d'expertise comptable de réaliser un **audit d'acquisition**. Les conclusions vous permettront d'avoir une estimation de la valeur de l'entreprise, et d'identifier ses forces et faiblesses.

### 3) Construisez votre plan de financement et votre prévisionnel

Avant toute négociation, il est préférable d'analyser la **capacité financière** de l'entreprise cible et d'en étudier le **potentiel**.

### 4) Négociez le protocole d'accord

La présence de l'expert-comptable à vos côtés durant cette phase vous permettra d'intégrer les **spécificités** liées à la cible.

### 5) Finalisez l'acquisition

Une fois les conditions suspensives levées, le protocole sera réitéré par la **signature de l'acte de cession** et le paiement du prix d'achat.

Vous êtes désormais le dirigeant de l'entreprise. Votre cabinet d'expertise comptable vous accompagne dans différents domaines, selon vos besoins : étude de prix de revient, gestion, financement, conseil en droit social et droit des sociétés...

Prenez contact avec nos experts dès le début de votre projet pour un accompagnement qualitatif, dans la durée !

 Cocerto La Roche 02 51 37 44 17
  Cocerto Montaigu 02 51 94 06 59
  Cocerto Luçon 02 51 56 12 44

[www.cocerto.fr](http://www.cocerto.fr)



**COCERTO**  
expertise comptable • audit • conseil

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

**artisans**



**THIERRY JONQUIÈRES**

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

[thierry.jonquieres@wanadoo.fr](mailto:thierry.jonquieres@wanadoo.fr)

**CÉDRIC JONQUIÈRES**

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

[cedric.jonquieres@orange.fr](mailto:cedric.jonquieres@orange.fr)



Le magazine de  
référence de l'artisanat

# Trophées de l'Excellence artisanale 2019

## COUP DE PROJECTEUR.

Créés en 2018 par CMA des Pays de la Loire, avec le soutien de la Région, ces trophées valorisent les métiers de l'artisanat. Ils sont la reconnaissance de savoir-faire d'exception. Le 18 novembre dernier, neuf artisans ligériens se sont vu décerner ce prestigieux trophée, en présence de Christèle Morançais, présidente de région, et de Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire.



Un coup de projecteur bien mérité pour ces chefs d'entreprises qui, comme l'a rappelé Joël Fourny, « *participent à la vitalité des territoires avec 90 % des communes des Pays de la Loire qui comptent au moins une entreprise artisanale* ». Les 60 000 entreprises du secteur emploient en effet plus de 130 000 salariés, formant ainsi une belle vitrine de l'activité économique de proximité. La soirée fut aussi l'occasion pour la CMA et la Région de faire passer quelques messages : « *On doit donner envie à des jeunes de nous rejoindre et de se former, car nous avons besoin de compétences* », a insisté Joël Fourny. Quant à Christèle Morançais, elle a tenu à rappeler que « *la Région est à l'écoute du secteur et déploie des politiques au service des territoires et du développement économique* ».



## Neuf lauréats

Sur les 52 entreprises candidates, dix-huit ont été entendues par un jury composé de techniciens et d'élus. Neuf ont été récompensées.



CATÉGORIE ACTEUR

- **1<sup>er</sup> prix**, Cédric Dekeyser - C2K-Pressing à Fontenay-le-Comte (85). L'entrepreneur a créé deux pressings où la qualité et l'approche environnementale vont de pair.
- **2<sup>e</sup> prix**, Marina Poiron - La Popotte végétale à Ancenis (49). Cette coiffeuse a réinventé son métier grâce à des pigments végétaux.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Marc Raimbault, de Grez-Neuville (49), qui se définit comme « un ébéniste créateur ».



CATÉGORIE ENTREPRISE

- **1<sup>er</sup> prix**, Valérie Joly - Différence Coiffure à Tiercé, (49). Cette coiffeuse a créé quatre salons aux portes d'Angers.
- **2<sup>e</sup> prix**, Nicolas Bouvier - Isol 1 à Mayenne (53), spécialisée dans la fabrication de menuiseries aluminium.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Amaury Perocheau - Aigredoux à Saint-Jean-de-Monts (85). Le fabricant de linge de lit et de table haut de gamme travaille majoritairement à l'export.



CATÉGORIE PROJET

- **1<sup>er</sup> prix**, Didier Menguy - Menguy Charpente à Cossé-le-Vivien (53), fabricant de maisons à ossature bois sur mesure.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Hugo Lambert - APPH Formation, à Nantes (44). Le centre forme à la couture, à la maroquinerie, à la chaussure, à la chapellerie, au tissage...
- **Mention spéciale encouragements du jury** à Charlotte Guillonnet - Tradition Sarthoise à Changé (72). Ce collectif de bouchers propose des produits régionaux de qualité.

La CMA Pays de la Loire remercie aussi les neuf autres dirigeants d'entreprises artisanales pour la qualité de leur dossier : Gourmandises permises (53), Ateliers Saint Victor (53), Carvalho Façades (44), Atelier Patrick Buti (85), Siclé (49), Lioravi (44), MC Timonier (44), Atelier JHP (44), Verrier d'art Éric Boucher (49).

RDV en 2020 pour une nouvelle édition! +

# Entrepreneures de talent : édition régionale

**Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est une clé de réussite de l'économie de notre territoire ainsi qu'un levier pour la compétitivité et l'emploi.**

**P**orté par la mission régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, et la chambre de métiers et de l'artisanat, le concours Entrepreneures de talent a, pour la première fois, décerné un prix régional.

Destiné à encourager et à soutenir l'entrepreneuriat au féminin, le concours 2019 a été doté de trois trophées

régionaux, d'un prix de 2000 € chacun (Jeunesse, Audace et Innovation).

Ces prix ont été remis le 21 novembre dernier lors du Salon des entrepreneurs à Nantes, en présence de Claude d'Harcourt, préfet de Région, de Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, et des partenaires BPI, BNP Paribas et Cerfrance.

## LES PRIX

### CATÉGORIE JEUNESSE



#### Flora Chalopin

**IN AUREM - VIA SIBI - Angers (49)**  
Rénovation, réparation, création de bijoux sur mesure  
Joaillière, Flora propose un artisanat haut de gamme, mettant en valeur le fait main, les savoirs et les techniques traditionnels, et la fabrication locale. Avec

Via Sibi, elle innove en mettant ses connaissances du travail du métal et tous les atouts d'un bijou au service du handicap. Elle invente pour répondre à une demande spécifique et apporte une solution à un problème.

[www.in-aurem.fr](http://www.in-aurem.fr)

### CATÉGORIE AUDACE



#### Liv Vincendeau

**DOMAÏNE VINCEDEAU - Rochefort sur Loire (49)**  
Crémants & Vins fins de Loire  
La découverte de l'art de vivre à la française et la dégustation de vins a séduit cette Allemande, arrivée en 1998 pour une année Erasmus. Liv s'est lancée dans l'apprentissage du vin en

sachant dès le premier jour que ce serait pour faire son vin. Vigneronne, elle se fait une place et se spécialise dans l'élaboration de vins effervescents. Elle a créé son Domaine en 2014 et y gère 7 hectares de terres dont 4 de vignes en bio et prochainement en biodynamie.

[www.domaenevincendeau.com](http://www.domaenevincendeau.com)

### CATÉGORIE INNOVATION



#### Mélanie Lecorney et Carine Courtial

**ATELIER POTPOTE - Bouguenais (44)**

**Conserverie artisanale**

Formée à la cuisine par un MOF à l'Urma 44, Mélanie a une première expérience de chef d'entreprise au Royaume-Uni. Maître Artisan, elle crée en 2017, avec son associée Carine, la première conserverie artisanale de fruits et légumes 100 % bio, 100 % végétal, 100 % équitable. Sur fond de développement durable et de responsabilité sociétale : bâtiment éco-conçu bio sourcé, association avec un atelier d'insertion professionnelle pour préparer les légumes et distribution en circuits courts via les épiciers, boulangers, restaurants collectifs, magasins bio spécialisés, primeurs... Potpote propose soupes, gaspachos, smoothies et sauces.

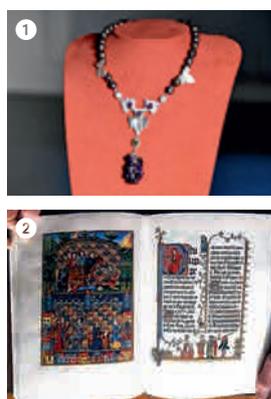
[www.atelierpotpote.com](http://www.atelierpotpote.com)

# Prix Avenir métiers d'art

Chaque année, le prix Avenir métiers d'art vient récompenser des jeunes de moins de 26 ans, en formation initiale à temps plein ou en apprentissage dans les métiers d'art. Huit candidats ont présenté leur œuvre à un jury de professionnels lors de la finale régionale, le 3 octobre 2019.



Organisé par la mission Pays de la Loire - métiers d'art et par la délégation à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Nantes, ce prix est destiné à mettre en valeur de jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. La participation à ce concours constitue un véritable tremplin pour l'avenir : le prix Avenir métiers d'art permet aux candidats de se démarquer et de se faire connaître, d'avoir un accès privilégié à un réseau professionnel en rencontrant les membres des jurys (des professionnels et des experts) et aux lauréats de recevoir une dotation pour réaliser leurs projets. Deux lauréats régionaux ont été désignés par le jury et représenteront les Pays de la Loire, lors de la finale en février 2020 : Alex Jeanroy (1) en CAP Sertissage à l'école Les Établières aux Herbiers pour son œuvre « Triomphe à l'ivresse » et Anaïs Lecat (2) qui



prépare le diplôme d'enlumineur à l'Institut supérieur européen de l'enluminure et du manuscrit (ISEEM) à Angers, pour son œuvre « Petite chronique médiévale ».

Deux prix spéciaux ont également été attribués : un prix Encouragement à Rémi Nicolazo de Barmon (3) en BTM ébénisterie à l'Urfam Cifam de Sainte-Luce-sur-Loire pour son coffret à vin, et un prix Innovation à Edgard Lucilla (4), en BTS métiers de la mode

- option maroquinerie au lycée de la mode à Cholet, pour « Kalinago », une paire de sneakers créatives. Le jeune homme s'était déjà distingué l'an dernier en devenant lauréat national du prix Avenir métiers d'art 2018 avec un autre modèle de basket : « Lux ».

#### PLUS D'INFORMATIONS :

[www.institut-metiersdart.org/formations/prix-avenir-metiers-art](http://www.institut-metiersdart.org/formations/prix-avenir-metiers-art)  
ccoutant@artisanatpaysdelaloire.fr

## Le médiateur de l'apprentissage

Prévenir les ruptures de contrats d'apprentissage en encourageant le dialogue entre apprenti et maître d'apprentissage, telle est la vocation de ce service ouvert aux maîtres d'apprentissage et aux apprentis. Rappel : après les 45 premiers jours de la période d'essai, la rupture du contrat d'apprentissage peut désormais intervenir à l'initiative de l'apprenti et après respect d'un préavis. L'apprenti doit, au préalable, solliciter le médiateur mentionné à l'article L. 6222-39. Ainsi, le médiateur de l'apprentissage de la CMA a pour mission d'être à l'écoute des signataires du contrat (employeur, apprenti ou parents) pour résoudre les éventuelles difficultés d'ordre juridique ou relationnel, les litiges entre les employeurs et les apprentis ou leur famille, au sujet de l'exécution ou de la résiliation du contrat d'apprentissage. Cette rencontre avec le médiateur permet de favoriser la compréhension mutuelle et d'envisager, d'un commun accord, les solutions pour permettre de mettre fin à la situation conflictuelle et, dans la mesure du possible, d'éviter la rupture du contrat d'apprentissage. Le médiateur n'a pas pour fonction de rendre une décision : il établit avant tout un espace de dialogue entre les parties afin d'inciter à trouver une solution de résolution de conflit ; le plus souvent, il fait de la pré-médiation en portant un éclairage extérieur sur la situation et en rappelant la règle en matière d'apprentissage lors d'un entretien téléphonique. Si au cours du contrat d'apprentissage des difficultés ou des conflits, nécessitant l'intervention du médiateur, apparaissent, contactez-nous.

**UNE ÉQUIPE EST À VOTRE DISPOSITION DANS CHAQUE DÉPARTEMENT.** Pour un premier contact, envoyez un message descriptif sur [jourcoudoy@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:jourcoudoy@artisanatpaysdelaloire.fr)

# Prépa apprentissage



**Vous recherchez un futur apprenti? Votre profession a besoin de nouvelles compétences?**

**C**onnaissiez-vous Prépa apprentissage? Un dispositif mis en œuvre par votre CMA qui vous permet :

- d'accueillir en stage un jeune motivé pour découvrir votre métier;
- de repérer des candidats potentiels à l'apprentissage;
- de contribuer au recrutement d'un futur apprenti.

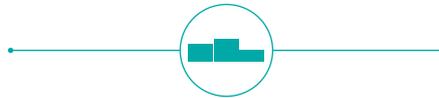
Prépa apprentissage : un outil au service du développement des compétences de votre entreprise.

## CHOISIR MON MÉTIER

Vous aimez votre métier. D'autres cherchent encore. Et si vous les aidiez? La CMA Pays de la Loire est partenaire de la création d'un service qui verra le jour sur le nouveau site régional d'informations sur les métiers et les formations : [choisirmonmetier-paysdelaloire](http://choisirmonmetier-paysdelaloire.fr). L'objectif est de mettre en relation des personnes en recherche d'orientation, avec des professionnels prêts à parler de leur métier. Pour la CMA, c'est l'occasion de faire connaître les métiers de l'artisanat aujourd'hui, en ouvrant les portes de nos entreprises à des jeunes, à des demandeurs d'emploi ou à des salariés en reconversion. Dès mars 2020, les professionnels pourront recevoir une demande de contact et décider des modalités de rencontre : dans l'entreprise ou dans un lieu tiers, voire par téléphone. Pour cela, nous avons besoin que les artisans et leurs salariés s'inscrivent dès maintenant pour alimenter le service et attirer de futurs salariés. Vous pouvez saisir votre profil sur <http://rencontreunpro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>. Financé par l'État et la Région, ce service est public et vos données seront protégées.



# Deux apprentis ligériens sur la plus haute marche du podium



À l'occasion de la 7<sup>e</sup> Semaine de l'excellence qui s'est tenue à Vesoul en octobre dernier, deux apprentis ligériens se sont brillamment distingués en boulangerie et vente en boulangerie.



**L**uigi Trigatti, apprenti boulanger chez Jean-Noël Pubert à Château d'Olonne (Vendée), s'est imposé dans la finale très disputée des Meilleurs Jeunes Boulangers, face à 18 autres candidats. Quant à Hind El Barhaoui, apprentie vendeuse chez Patrice Bernard, boulanger-pâtissier à Baugé (Maine-et-Loire), elle a remporté le trophée des Talents du conseil et de la vente en boulangerie. Félicitations à eux et à leurs maîtres d'apprentissage!

Université des  
**MÉTIER**S  
de l'artisanat  
MA PAYS DE LA LOIRE

**1<sup>ER</sup> RÉSEAU DE FORMATION EN PAYS DE LA LOIRE**

DU CAP AU BTS PAR L'APPRENTISSAGE  
de la sortie du collège à la création d'entreprise

**PORTES OUVERTES URMA**

<b>08 FÉVRIER</b>	<b>NANTES et ST NAZAIRE</b> 02 40 18 96 96
	<b>ANGERS</b> 02 41 22 61 56
	<b>LAVAL</b> 02 43 64 11 00
	<b>LA ROCHE/YON</b> 02 51 36 53 00
<b>14 MARS</b>	<b>LE MANS</b> 02 43 50 13 70

*Révéler votre **talent**,  
c'est notre **métier**.*

ALIMENTATION

COIFFURE ET ESTHÉTIQUE

AUTOMOBILE

RESTAURATION

BÂTIMENT

MÉTIER D'ART

PÊCHE

COMMERCE VENTE

PHARMACIE

TERTIAIRE

ART FLORAL

# Programme

## « COMMERCE DU FUTUR »

### 2020

Le conseil régional des Pays de la Loire a voté en octobre dernier un programme spécifique, « Commerce du futur », doté d'un budget de 800 000 €.

« **L**e secteur du commerce de détail doit faire face à de grandes mutations en s'adaptant rapidement à de nouveaux modes de consommation », soulignait Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire lors du vote de ce nouveau dispositif. *Notre plan Commerce du futur promeut un accompagnement de proximité tourné vers l'innovation et une approche décomplexée du e-commerce, au service du dynamisme économique de nos commerces et de nos territoires.* »

La chambre de métiers et de l'artisanat a ainsi contribué à l'élaboration d'un programme spécifique pour les artisans commerçants qui s'articulera pour 2020 autour de trois axes distincts :



#### ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS COMMERÇANTS À L'ADAPTATION DE LEUR POINT DE VENTE

Co-construit avec l'École de design de Nantes, ce programme cible les artisans commerçants qui ont un point de vente et qui s'interrogent sur l'aménagement de leurs espaces pour être en mesure de mieux exploiter le potentiel de leur commerce avec une approche de design. Ces connaissances permettront de définir les orientations d'un aménagement, afin de le réaliser par ses propres moyens ou de faire appel à des prestataires. Un designer animera deux jours d'atelier et assurera pour chaque participant une visite sur leur lieu de vente.



#### UN CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LE THÈME : ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION, QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Pour vous aider à décrypter les tendances de consommation et leurs influences, Franck Lehuède, du Credoc\* animera dans chaque département ce temps fort du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 où seront abordées l'évolution des pratiques d'achat et la place du e-commerce. Un temps de réflexion à partager pour avoir un autre regard sur les attentes de ses clients.

\* Credoc : centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.



#### PROGRAMME DE FORMATIONS DÉCENTRALISÉES SUR LES TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION INNOVANTES ET DIGITALES

Des formations d'une à deux journées pour développer de nouvelles modalités de commercialisation, innovantes et digitales, de leurs produits et services, répondant aux nouvelles tendances de consommation et à la nécessité de fidéliser leurs clients. Les professionnels pourront s'approprier les possibilités qu'offre le numérique pour développer leur chiffre d'affaires. « Créer sa boutique en ligne », « Comment faire pour être visible sur le Net », « Utiliser YouTube pour mettre en avant son savoir-faire et ses talents » ; autant d'exemples de formations qui seront proposées pour intégrer le Web dans son développement.

# Export et Coopération, actions à l'international

La CMA Pays de la Loire a engagé une stratégie à l'international pour accompagner les artisans qui souhaitent exporter, sachant que près de 35 000 artisans exportent déjà! Des correspondants export vous informent, vous orientent et vous proposent des formations « 1<sup>er</sup> pas export » ainsi que des ateliers collaboratifs pour structurer votre projet.



▲ AG CPCCAF - Les présidents, 19 décembre 2019.



◀ Atelier Export aux Ponts-de-Cé, 10 décembre 2019.

Le 10 décembre, dix entreprises se sont engagées sur leurs projets. Leurs dirigeants se sont retrouvés pour cet atelier Export, à l'espace Rive d'Arts aux Ponts-de-Cé. Une présentation des aides financières et de la « Team France Export » a été réalisée par Déborah Boué du conseil régional et Lucie Rolland de la Team. Par ailleurs, la CMA anime des coopérations permanentes. Au Mali, un programme sur 30 mois sera

déployé avec les CCI et l'assemblée permanente des chambres de métiers maliennes. Cette opération, nommée Archipelago, finance les expertises de notre chambre. Des apprentis seront formés localement pour répondre aux besoins des entrepreneurs maliens. En présence des présidents Fourny et Laidin, la 45<sup>e</sup> assemblée générale de la conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) a souligné

l'importance de la coopération économique internationale, au bénéfice du développement local. À Taiwan, sous l'égide des présidents Fourny et Bely, la CMA Pays de la Loire a engagé des partenariats avec la Taipei City University et avec les universités Chien Hsin et Ursuline Wenzao. Permettant de valoriser les savoir-faire artisanaux en Pays de la Loire, des étudiants taiwanais devraient être accueillis dès 2020 au sein de l'Urma Vendée.

## PREMIER FORUM ANNUEL PROMOSANTÉ



▲ Olivier Torres professeur et président d'Amarok et Joël Fourny, président de la CMAR PDL.

Le 5 décembre, la CMA est intervenue sur « la santé des artisans, une ambition partagée ». Les principales inégalités sociales de santé ont été présentées (absence de santé au travail, forte disparité des revenus, surcharge de travail et isolement) ainsi que les actions engagées. En amont, Laure Chanselme de l'observatoire Amarok (spécialisé en santé des dirigeants) a apporté sa contribution : « Pourquoi s'intéresser à la santé des dirigeants? »

**Un programme d'actions avec Amarok vous sera prochainement proposé. « C'est une première nationale! Une CMA affiche sur son stand la santé prévention du dirigeant comme l'une de ses missions. C'est à notre connaissance, la première fois qu'une institution consulaire d'artisanat revendique ce thème central. » Olivier Torres, président d'Amarok au Salon des entrepreneurs de Nantes.**



▲ De droite à gauche : Karine Desroses, présidente de la Siagi, Daniel Laidin, président de la fédération des boulangers de Vendée, Gwenaëlle Bertin, directrice régionale Siagi, et Claude Froesch, directeur du centre de gestion de la boulangerie.

# Des aides pour les boulangers-pâtisseries

Aider les boulangers et les pâtisseries dans les opérations de création, de croissance et de reprise d'entreprise, c'est l'objet du contrat signé entre la fédération des boulangers de Vendée et la Société interprofessionnelle artisanale de garantie d'investissements (Siagi).

**D**aniel Laidin, président de la fédération vendéenne, considère que « c'est une solution financière pour nos artisans ». En effet, la Siagi cautionne désormais des prêts d'honneur sans intérêt ce qui conforte la trésorerie des petites entreprises. Les prêts consentis peuvent venir en complément d'un prêt bancaire dont la société sera garante, mais également d'un autre prêt d'honneur accordé par la fédération sur ses fonds propres. « Nous voulons faciliter l'instal-

lation ou le maintien d'activités dans les centre-villes et centre-bourgs », a déclaré Karine Desroses. Ce prêt d'honneur issu des fonds propres de la fédération est octroyé à hauteur de 8000 euros à taux 0 % remboursable sur cinq ans. Il est accordé par une commission regroupant la chambre de métiers, la CCI, le cabinet d'expertise comptable CGBAA, la Siagi et la fédération de la boulangerie vendéenne. La Siagi cautionne ce prêt à hauteur de 50 %.



## PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE ET SANTÉ DU DIRIGEANT

**UNE HISTOIRE D'ÉQUILIBRE.** Session pleine pour la première journée. L'atelier du 25 novembre a séduit les chefs d'entreprise artisanale. Riche en échanges et en informations, les participants sont tous repartis avec des éclairages sur les spécificités de leur santé en tant qu'entrepreneur. La journée, coanimée et coorganisée en partenariat avec Harmonie Mutuelle, a été construite autour de quatre thématiques (alimentation, sommeil, stress et gestion du temps) avec des apports très ciblés pour faciliter la mise en œuvre. Chacun et chacune a pu réfléchir et repartir avec son plan d'action individuel.

**i Intéressé(e) pour participer ?** Contactez Meriem Boutera [mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr) - 02 51 44 35 40

# LE CONSEIL DE LA FORMATION (CDF)

- Favoriser l'accès aux formations qui concernent la gestion de l'entreprise
- Vous accompagne dans la construction et le financement de vos projets de formation

*Se former  
pour réussir !*

*Le CDF,  
le financeur  
de mes projets...*



Construction  
de mon projet



Le financement  
de ma formation



Mon départ  
en formation

Vous avez un projet,  02 51 13 31 46  
vous avez des questions,  [cdf@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cdf@artisanatpaysdelaloire.fr)  
**Contactez-nous !**  [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)



PAYS DE LA LOIRE



▲ Les lauréats du titre Maître Artisan.

# Le titre de maître artisan



**SE DÉMARQUER DE LA CONCURRENCE.** Le 6 novembre 2019, seize maîtres artisans et trois maîtres artisans en métier d'art ont reçu leur titre lors d'une cérémonie conviviale dans les locaux de la chambre de métiers et de l'artisanat à La Roche-sur-Yon.

Le titre de maître artisan est une distinction qui témoigne de la qualité du travail exercé par l'artisan distingué et reconnu par ses pairs. Lors de cette soirée, Daniel Laidin, président de la chambre, a eu le plaisir de remettre aux 19 lauréats présents le diplôme qui atteste de la qualité de maître artisan, ainsi que le kit de la charte graphique. Le logo rouge offre aux maîtres artisans la possibilité de promouvoir leur entreprise et leur savoir-faire. Réservé aux seuls professionnels qualifiés, ce label permet aux consommateurs de reconnaître la qualité des produits et des services. Daniel Laidin a remercié les lauréats, soulignant que « l'artisa-

*nat a besoin d'acteurs qui montrent le chemin et impriment positivement, par leurs performances, l'image du secteur ». Il a également précisé qu'il s'agit « d'une reconnaissance à un haut niveau d'excellence, qui va agir comme un générateur supplémentaire de confiance pour vos clients ».*

## Obtenir le titre de maître artisan

Immatriculé au répertoire des métiers, l'artisan a la possibilité d'obtenir le titre de maître artisan. Le titre de maître artisan peut être attribué par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat au chef d'en-

treprise titulaire du brevet de maîtrise dans le métier exercé. Ce titre peut également être attribué par la commission régionale des qualifications aux titulaires d'un diplôme équivalent au brevet de maîtrise ou qui sont immatriculés au répertoire des métiers depuis au moins dix ans et qui justifient d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de sa participation à des actions de formation. Le titre de maître artisan en métier d'art est attribué dans les mêmes conditions que celles qui prévalent pour la délivrance du titre de maître artisan, au chef d'entreprise qui exerce un métier d'art.

Renseignements auprès de votre CMA +

## LES ROIS DE LA GALETTE

Tous les ans, à l'occasion de L'Épiphanie, la fédération de la boulangerie et de la pâtisserie vendéenne organise le concours de la meilleure galette. Le jury a eu la lourde tâche de départager les meilleures productions qui concourraient dans quatre catégories. Les résultats sont les suivants :

### Galette briochée nature 30 participants :

**1<sup>er</sup> :** SARL La Vendée gourmande M. et M<sup>me</sup> Thibaud Eddy, Saint-Jean-de-Monts. **2<sup>e</sup> :** SARL Les délices de Luna Loca, M. et M<sup>me</sup> Le Mevel Loïc, Coex. **3<sup>e</sup> :** La boulangerie d'Émilie et Cyrille, M. et M<sup>me</sup> Morisseau Cyrille, Challans.

### Galette aux amandes 40 participants :

**1<sup>er</sup> :** Tartine et gourmandise, M. et M<sup>me</sup> Jeannière Jacky, Les Sables-D'olonne. **2<sup>e</sup> :** SARL Paquier, M. et M<sup>me</sup> Paquier



Jérémy, Aubigny. **3<sup>e</sup> :** O délices d'Alex, M. et M<sup>me</sup> Bourmaud Alexandre, L'Oie.

**Galette originale - 30 participants :** **1<sup>er</sup> :** O délices d'Alex, M. et M<sup>me</sup> Bourmaud Alexandre, L'Oie. **2<sup>e</sup> :** Tartine et gourmandise, M. et M<sup>me</sup> Veille Franck, La Roche-sur-Yon. **3<sup>e</sup> :** Maison Planchot, Les Herbiers.

**Galette briochée aux fruits 20 participants :** **1<sup>er</sup> :** SARL Grains de folie, M. et M<sup>me</sup> Couton Yoann, Coex. **2<sup>e</sup> :** SARL O grand panetier, M. et M<sup>me</sup> Gaschet David, Sainte-Foy. **3<sup>e</sup> :** O délices d'Alex, M. et M<sup>me</sup> Bourmaud Alexandre, L'Oie.

Daniel Laidin, président de la fédération, a précisé que ce concours a pour effet de booster les ventes pour les lauréats : « On a connu, certaines années, des boulangers et boulangères qui ont quasi doublé leurs ventes en affichant le premier prix. » Une belle récompense !

## UN RAPPEL SUR LE DISPOSITIF Entreprendre dans les territoires

La chambre de métiers et de l'artisanat, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre d'agriculture et la chambre de l'économie sociale et solidaire sont lauréates de l'appel à projet Entreprendre dans les Territoires, opération soutenue par la Région des Pays de la Loire et de l'Agence France Entrepreneur. Le dispositif a pour objectif de créer, de sauvegarder et de développer l'activité économique de proximité en s'appuyant sur des projets qui intègrent les nouvelles pratiques de consommation, qui favorisent l'économie locale et qui améliorent la réponse aux besoins des habitants. L'impact visé est la création, le développement et la reprise d'entreprises agricoles, artisanales, commerciales, de services et industrielles.



▲ R. Leboeuf, élu CMA, et L. Caillaud, conseiller régional.



▲ Les participants lors des ateliers.

# Osez-vous lancer!

## Nous sommes là pour vous accompagner

Dans le cadre du dispositif Entreprendre dans les territoires, une soirée créative était organisée, le 5 décembre dernier, à Fontenay-le-Comte.

**D**epuis cinq ans, la CMA Pays de la Loire conduit cette démarche régionale innovante qui conjugue l'expertise de tous les réseaux consulaires : agriculture, commerce et industrie, métiers et artisanat, économie sociale et solidaire, vers les porteurs de projets et les collectivités qui revendiquent une autre façon de vivre et de consommer ensemble. Dans ce cadre, une soirée créative Solutions de territoire, était organisée à Fontenay-le-Comte, le jeudi 5 décembre dernier. Cette rencontre, pensée comme un « accélérateur d'innovation territoriale », avait pour ambition de faire appel à la réflexion collective pour faire émerger et renforcer des projets entrepreneuriaux répondant à des besoins identifiés sur le territoire.

Huit ateliers, animés selon une méthode participative et dynamique, ont permis aux forces vives du territoire (habitants, acteurs économiques, associatifs, culturels, politiques, jeunes

et moins jeunes...) d'imaginer des réponses innovantes, pour le développement d'activités et de projets économiques sur le territoire.

### Huit ateliers proposés

Au total ce sont près de 90 personnes qui se sont réparties sur les ateliers suivants :

- **Atelier 1** : venez imaginer les commerces et les services de proximité pour redynamiser nos bourgs.
- **Atelier 2** : imaginez une offre de mobilité collective interentreprises.
- **Atelier 3** : imaginez une offre de déplacement individuelle, économique et de courte durée.
- **Atelier 4** : comment transformer nos productions agricoles locales pour l'agroalimentaire sur le territoire ?
- **Atelier 5** : imaginez une offre d'habitat partagé pour mettre en relation les seniors isolés et les étudiants ou salariés en mobilité professionnelle.
- **Atelier 6** : venez imaginer un ate-

lier de transformation, type conserverie pour des fruits et des légumes mal calibrés, invendus ou en surplus.

→ **Atelier 7** : venez imaginer une conciergerie de territoire, proposant des services adaptés aux habitants et aux entreprises.

→ **Atelier 8** : venez imaginer une nouvelle forme d'habitat partagé intergénérationnel favorisant les échanges et la bienveillance dans nos communes.

Après près de deux heures de travail, chaque atelier a pu présenter un pitch de deux minutes annonçant ainsi les solutions retenues et proposées sous forme de projet à porter. Les suites données à cette soirée vont faire l'objet d'une présentation des projets aux élus du territoire. Près de 110 personnes se sont mobilisées pour cette soirée créative. Les participants, élus, organisateurs étaient pleinement satisfaits à la fois de la mobilisation de chacun, mais aussi des idées et des projets qui en sont ressortis.

SALON TECHÉLEVAGE À LA ROCHE-SUR-YON

# Artisanat & agriculture, des liens très forts

Le Salon TechÉlevage se tient tous les ans à La Roche-sur-Yon en novembre, à l'initiative de la chambre d'agriculture de la Vendée. Il a été mis en œuvre pour renouveler la dynamique de l'élevage en rassemblant dans un même lieu l'ensemble des acteurs des filières animales avec des concours de races bovines, différentes conférences et la présentation par les exposants de

leurs dernières innovations. Ce Salon est devenu le rendez-vous des éleveurs de la région. C'est tout naturellement que l'Urma Vendée (Esfora), le CFA de la chambre de métiers, a trouvé sa place au cœur de cette manifestation pour y présenter ses formations et le savoir-faire de ses apprentis dans les métiers de la boucherie et de la maintenance des matériels agricoles.

## Concours Agreen maintenance, une compétition originale

Deux établissements participent à ce concours : l'Urma Vendée et le lycée des métiers Le Pinier Neuf de Beaupréau (49). Quatre équipes, composées de deux apprentis en bac pro maintenance des matériels agricoles et qui ne se connaissent pas avant de travailler ensemble, s'affrontent dans quatre épreuves : mise au point moteur ; problème hydraulique ; recherche d'une panne électrique ; recherche d'une panne sur système électronique embarqué. Dominique Couturier et Thierry Gilbert, enseignants à l'Urma Vendée, se félicitent de ce concours original : « Ce qu'ils redoutent le plus, c'est de devoir concourir avec un inconnu... mais la crainte est vite dissipée. » Les machines agricoles sont mises à disposition par les partenaires de la formation : Suoma La Roche-sur-Yon, MAV groupe Modema à Saint-Sulpice-le-Verdon et M3 à Bellevigny. « Ce concours, ce n'est pas une compétition face aux autres, estime Dominique Couturier, c'est avant tout un défi avec soi-même. »



## Métiers de la boucherie : assurer la meilleure valorisation des produits

Pour la première fois, des apprentis préparant un CAP ou un BP boucherie à l'Urma Vendée participaient à ce Salon. Pendant les trois jours de l'événement, les jeunes ont pu faire des démonstrations de découpe d'agneau, de bœuf et de veau. Ces animations sont possibles grâce aux producteurs locaux qui fournissent la matière première et grâce à la mise à disposition d'un camion équipé permettant les découpes par Interbev, l'interprofession régionale du bétail et des viandes. Les jeunes étaient encadrés par leurs formateurs, Hervé Jeanniere et Karl Chevalier. Alain Ermine, responsable de l'unité alimentation à l'Urma Vendée a pour sa part souligné que la participation des jeunes à ce Salon était « un très bon entraînement pour l'examen oral prévu dans leur parcours. Pendant les trois jours du Salon, les apprentis vont devoir échanger avec les visiteurs pour expliquer ce qu'ils font ». La filière boucherie se porte bien et les apprentis peuvent regarder l'avenir avec confiance.



URMA VENDÉE

# Les apprentis sur tous les fronts

Lors d'une soirée festive à la salle des fêtes du Bourg-sous-la-Roche, animée par La belle boîte, les 642 lauréats de la promotion 2019 ont été félicités. Rappelons que le taux de réussite a été de 87,65%. Parmi les lauréats, Luigi Trigatti, apprenti boulanger en 1<sup>er</sup> année de BP, qui a remporté, fin novembre à Vesoul, le 39<sup>e</sup> concours du Meilleur jeune boulanger de France. Une fierté partagée par son maître d'apprentis, M. Pubert du Château-d'Olonne et M. Gabard, son formateur.

▼ Luigi Trigatti lors de la soirée de remise des diplômes.



## Remise des diplômes à la promotion 2019, le 2 décembre

### Les apprenti(e)s BTS sur le terrain

Lors du Salon de l'orientation, qui s'est tenu aux Oudairies à La Roche-sur-Yon, le 12 et 13 décembre, les apprentis BTS GPME (gestion des PME) et MCO (management commercial opérationnel) ont accueilli et renseigné les visiteurs sur les formations par alternance. Grâce à un quizz interactif, les visiteurs ont pu découvrir les intérêts, les avantages et les spécificités des formations par alternance.

À noter : un 3<sup>e</sup> BTS ouvrira à l'Urma Vendée à la rentrée prochaine, le BTS professions immobilières.



Révéler votre **talent**,  
c'est notre **métier**.

## Les charcutiers en compétition

Début décembre, huit apprentis en charcuterie de l'Urma Vendée se sont affrontés lors du concours départemental meilleur apprenti de France – MAF –.

Les résultats :

1<sup>er</sup> : Florent Hirigoyen

2<sup>e</sup> : Lucas Baudouin

3<sup>e</sup> : Kevin Bourdier

## Une « battle » chez les peintres en carrosserie



Les dix CQP se sont livrés à une battle de peinture en deux équipes. Le but : réaliser en trois jours et demi la peinture complète d'un véhicule comprenant le traitement de surface (pose et dressage de mastic polyester, application d'impression et apprêt garnissant), l'application de peinture et la livraison du véhicule. Félicitations au groupe qui a atteint les objectifs demandés à ce stage de la formation.

### PORTES OUVERTES 2020

Nocturne

Vendredi 7 février : 17h - 20h

En journée

Samedi 8 février : 9h - 16h

Mercredis 1<sup>er</sup> avril & 1<sup>er</sup> juillet : 13h30 - 17h

URMA VENDÉE ET CFA BTP VENDÉE rond-point du Coteau à La Roche-sur-Yon +

# Offre de formation du 1<sup>er</sup> semestre 2020

**Tarif chef d'entreprise et conjoint collaborateur ou associé : 59 €/jour**  
**Tarif salarié : 239 €/jour** (prise en charge possible par votre OPCO)  
**Tarif demandeur d'emploi : 239 €/jour** (prise en charge éventuelle par Pôle emploi)

FORMATION	DURÉE	JOURS
<b>DÉVELOPPER ET VENDRE</b>		
Être à l'aise dans la relation commerciale	3 jours	2, 9 et 23 mars
Premier pas à l'export : réussir votre première commande	1 jour	
<b>COMMUNIQUER</b>		
Les premiers mots pour recevoir une clientèle anglophone	10 séances de 3 heures	24 février, 2, 9, 16, 23 et 30 mars, 6, 20 et 27 avril, 4 mai
Modifier votre image pour mieux communiquer avec votre équipe et vos clients	1 jour	5 mars
<b>PRÉVENIR LES RISQUES</b>		
Rédiger et actualiser votre document unique	1 jour et demi	24 mars et 15 mai matin ou 12 juin et 6 juillet matin
Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire <b>Tarif spécial 330 € les deux jours</b>	2 jours	3 et 4 février ou 4 et 5 mai
<b>MAÎTRISER L'INFORMATIQUE</b>		
Optimiser l'utilisation de sa messagerie Outlook	1 jour	24 février
Réaliser des présentations en 3D pour vos clients – Initiation sur Trimble Sketchup	3 jours	20, 27 avril et 4 mai
EBP/CIEL Devis facture	2 jours	11 et 18 mai
EBP/CIEL Comptabilité	2 jours	25 mai et 29 juin
Facturation électronique Chorus	1 jour	17 janvier
5 jours pour devenir des « pros » en informatique (synchronisation PC, tablette et Smartphone, renforcement Word et Excel, reprise photos, diaporama, prise en main tablette...) <b>En bonus, une tablette offerte à l'issue de la formation</b>	5 jours	6, 13, 27 mars, 3 et 10 avril
<b>PILOTER ET GÉRER</b>		
Gérer votre temps	1 jour	10 mars ou 2 juin
Diriger au féminin	1 jour	2 avril
Gérer, encadrer et motiver votre équipe	3 jours	27 avril, 11 et 25 mai
Lâcher prise pour gérer sereinement et efficacement votre entreprise	1 jour	30 avril
Un couple, une entreprise mais deux retraites à préparer	1 jour	10 février ou 15 juin
Transmettre votre entreprise avec succès	1 jour	6 avril ou 6 juillet
<b>MAÎTRISER LE NUMÉRIQUE</b>		
Créer et animer la page Facebook de votre entreprise – niveau 1	1 jour	23 janvier ou 3 mars ou 6 avril ou 5 juin
Facebook – niveau 2	1 jour	30 mars ou 30 juin
Facebook – niveau 3	1 jour	8 juin
Faire votre site Internet gratuitement – niveau 1	1 jour	31 janvier ou 12 mars ou 12 mai ou 11 juin
Aller plus loin avec votre site Internet – niveau 2	1 jour	14 février ou 5 mai ou 26 juin
Communiquer avec Instagram	1 jour	7 février ou 29 mai
Communiquer avec LinkedIn	1 jour	10 mars ou 25 juin
Créer et améliorer vos photos et documents de communication	1 jour	19 mars ou 16 juin
Retoucher vos photos professionnelles avec Photoshop	1 jour	8 avril
Améliorer votre référencement Web	1 jour	26 mars ou 12 juin
Vous approprier deux outils Google : Google agenda et Google my business	1 jour	28 avril
Gérer votre e-réputation et vos avis clients	1 jour	15 mai
Créer vos vidéos	2 jours	5 et 18 juin
Créer votre site e-commerce	1 jour	2 juin
Créer votre chaîne YouTube	1 jour	19 juin

**MÉLANIE EVEILLE, ASSISTANTE DE FORMATION, OU DELPHINE BOURBASQUET, COORDINATRICE DES FORMATIONS COURTES**  
 formationcontinue85@artisanatpaysdelaloire.fr - 0251443520

# 10 idées reçues sur la santé auditive au travail

Ouvertes en permanence aux signaux sonores, nos oreilles sont des organes fragiles.

Préservons-nous suffisamment notre capital auditif au travail ?

Tour d'horizon des idées fausses ou fondées, avec Sébastien Leroy, membre de l'Association « Journée nationale de l'audition (JNA) ».

Propos recueillis par Samira Hamiche

## 1. LES MÉTIERS « DE BUREAU » SONT PLUS ÉPARGNÉS PAR LES AGRESSIONS PHONIQUES

**VRAI ET FAUX**

Les métiers de bureau ne sont pas exposés aux risques de surdités professionnelles tels que peuvent l'être les métiers de l'Artisanat, où se conjuguent les effets auditifs et extra-auditifs du bruit. Toutefois, ces derniers sont très présents dans les bureaux et les risques santé sont de fait élevés. *A fortiori*, en fatiguant les cellules de l'oreille, elles peuvent lâcher à tout moment.

## 2. DANS CERTAINS MÉTIERS (BÂTIMENT, ETC.), LA PERTE AUDITIVE EST UNE FATALITÉ

**FAUX**

La perte auditive n'est pas une fatalité. Il est nécessaire que, collectivement et individuellement, le bruit soit considéré comme un ennemi santé afin d'enrayer les dégâts auditifs, et plus largement de l'équilibre de santé et de vie sociale.

Dans certains secteurs d'activité, le management de proximité est impliqué dans cet objectif et les résultats sont bons. Cela permet de développer de bonnes pratiques de prendre soin de soi et des autres... Et donc des politiques de bienveillance en entreprise.

## 3. METTRE EN PLACE DES PROTECTIONS INDIVIDUELLES (BOUCHONS, ETC.) EST PLUS IMPORTANT QUE DE PRENDRE DES MESURES COLLECTIVES

**FAUX**

La réglementation oblige en première intention à réduire les émissions sonores à leur source. Les mesures individuelles de port de protections individuelles contre le bruit ne doivent intervenir qu'en cas de bruit résiduel.

## 4. LES SALLES DE PAUSE SONT SOUVENT BIEN PENSÉES ET PERMETTENT DE REPOSER CORRECTEMENT SES OREILLES

**FAUX**

La majorité des salles de pause n'ont pas été pensées comme des espaces de repos « auditif ». Cela questionne le sens donné à « pause » et « salle de pause » dans les entreprises, autrefois appelées « salles de repos ».

## 5. CERTAINS S'ADAPTENT MIEUX AU BRUIT QUE D'AUTRES

**FAUX**

Physiologiquement, les mécanismes de l'audition sont les mêmes pour tous. Par contre, la perception du son diffère d'un individu à un autre. Ainsi, un son agréable pour un collègue peut nous paraître désagréable. On parle de dimension « psycho-émotionnelle » du son.

## 6. INVESTIR DANS L'ISOLATION PHONIQUE REVIENT CHER

**VRAI ET FAUX**

La correction acoustique réalisée a posteriori peut vite paraître onéreuse. Or, associée à une étude d'impact de gains forme et santé, il est possible d'en tirer un retour sur investissement très rapidement. Il est préférable d'intégrer la dimension acoustique et ses impacts santé dans les réflexions en amont de la construction des bâtis. L'optimum sera alors supérieur.

## 7. LES ACOUPHÈNES PEUVENT ÊTRE ANNONCIATEURS DE SURDITÉ

**VRAI ET FAUX**

Les acouphènes, sifflements et bourdonnements peuvent survenir sans perte auditive associée. Mais

dans la majorité des cas, et surtout après 50 ans, les deux phénomènes sont associés. Il convient de consulter au plus tôt.

## 8. ÉCOUTER DE LA MUSIQUE PEUT AIDER À SOIGNER LES ACOUPHÈNES

**VRAI ET FAUX**

Il n'est pas possible de soigner complètement les acouphènes, mais il existe des solutions pour mieux vivre avec. Les couvrir par une petite musique de fond lors de l'endormissement fait partie des bonnes pratiques.

## 9. LA PERTE AUDITIVE EST IRRÉVERSIBLE

**VRAI**

À ce jour, il n'existe pas de solutions de guérison de la perte auditive.

Pour autant, il est nécessaire de la compenser grâce au port d'aides auditives afin de permettre au cerveau de continuer à être correctement stimulé. Dans le cas contraire, les pathologies du vieillissement sont accélérées.

## 10. ON SE PROTÈGE MIEUX QU'IL Y A QUELQUES ANNÉES

**VRAI**

Les protections individuelles contre le bruit sont de plus en plus présentes et portées. La réglementation et les impulsions gouvernementales ont produit leurs effets. Aujourd'hui, il reste urgent d'atteindre le port continu à 100 %. Les salariés doivent les considérer comme un ami santé et non comme une contrainte. Par ailleurs, les réflexions collectives contre le bruit se développent car la conscience de la nuisance du bruit sur l'être humain augmente.

## FIDÈLES ET EN ATTENTE

Les seniors affichent plus de fidélité envers leur entreprise. Sans carrière à mener, ils sont moins ambitieux<sup>1</sup>. En 2018, 3,8 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont en attente d'un poste<sup>2</sup>.

## AIDES

L'embauche d'un senior peut vous permettre de bénéficier d'aides. Évaluez leur montant en vous connectant aux sites donnés en bas de page.

## SENIOR À PARTIR DE 45 ANS

Il n'existe ni d'âge limite, ni « officiel » pour être qualifié de senior. Les dispositifs sont accessibles à partir de 45 ans. Notez que, plus le senior avance en âge, plus les aides sont importantes.

### LECTURE RAPIDE

# Embaucher un senior : la bonne idée ?

**Vous souhaitez recruter un senior mais vous hésitez pour diverses raisons : motivation, salaire, capacités physiques, etc. Avant de passer à l'acte, il convient de se renseigner sur les avantages, les inconvénients et les différents dispositifs qui existent.** *Loetitia Muller*

## Pourquoi embaucher un senior ?

Contrairement aux idées reçues, les seniors ne sont pas forcément des salariés chers ou peu motivés car en fin de carrière. En effet, 75 % d'entre eux déclarent être prêts à revoir leur rémunération à la baisse. Ils sont également plus de 90 % à déclarer être prêts à changer de fonction. Par ailleurs, les atouts des seniors recherchés par les entreprises et les recruteurs contrebalancent bien des freins. Ils ont de l'expérience, une plus grande expertise et ils prennent plus facilement de la hauteur sur une situation<sup>2</sup>. Ils font donc courir moins de risques aux structures artisanales.

## Quels sont les dispositifs seniors ?

Vous avez l'option du contrat à durée déterminée (CDD) senior. Il s'agit d'un contrat, dont la durée maximale peut être de 36 mois au lieu de 18. Les conditions : avoir 57 ans révolus et être inscrit à Pôle emploi depuis plus de trois mois. Certes, vous devrez payer une prime de précarité, mais vous pourrez embaucher un CDD sans justifier d'un motif, car il s'agit de l'âge dans ce cas.

Autre option : embaucher un senior sous contrat de professionnalisation. C'est un contrat professionnalisant de droit commun, qui se déroule en alternance, avec une période de formation de 150 heures annuelles. Si le futur salarié est un demandeur

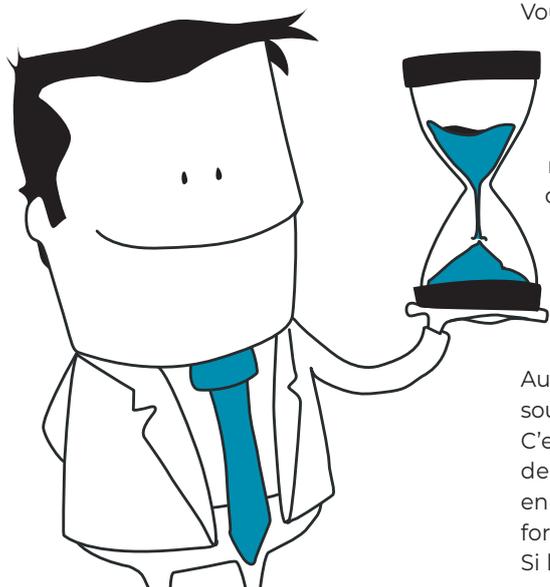
d'emploi, âgé de 45 ans et plus, vous serez exonéré de cotisations et vous bénéficierez d'une aide de l'État d'un montant de 2000 €.

Pensez également au parcours emploi compétences (PEC) : à l'origine, ce dispositif est prévu pour les personnes sans emploi, avec des difficultés sociales et professionnelles. Les seniors peuvent également en bénéficier. Il s'agit d'un contrat de travail de droit privé, nommé « contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement à l'emploi » (CUI-CAE). L'accompagnement peut être lourd eu égard au parcours des postulants, mais les avantages financiers sont non négligeables pour un artisan. En effet, vous payerez votre salarié au Smic et vous recevrez une aide modulée, entre 30 % et 60 % du salaire brut versé selon décision préfectorale. En outre, pendant la durée d'attribution de l'aide, vous serez exonéré, dans la limite du Smic, de la part patronale des cotisations et des contributions de Sécurité sociale. Et, en cas de CDD, vous n'aurez pas de prime de précarité à payer la fin du contrat.

## Pourquoi pas un cumul emploi retraite ?

Vous compterez avec un salarié doté d'une forte expertise, surtout s'il a déjà travaillé pour vous, mais vous ne bénéficierez pas d'avantage financier.

1. 11<sup>e</sup> baromètre réalisé par le Défenseur des droits et l'OIT (Organisation internationale du travail), 2018.  
2. Étude « Emploi et chômage des seniors en 2018 », direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques, (Dares), mars 2019.



# EIRL : encore mieux avec la loi Pacte !

**La loi Pacte assouplit le statut d'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) pour inciter les entrepreneurs à l'adopter. Créée en 2010 afin notamment de mieux protéger leur patrimoine personnel, cette forme n'a pas eu pour le moment le succès escompté, malgré ses nombreux avantages!** *Olivier Hielle*

**D**ans le cadre de la Stratégie nationale pour l'artisanat et le commerce de proximité, lancée en octobre dernier par le ministère de l'Économie et des Finances, une expérimentation se déroule actuellement dans les Hauts-de-France, avec le soutien de la CMA régionale et de l'Ordre des experts-comptables, pour tester, auprès des artisans, la connaissance et l'intérêt pour le régime de l'EIRL par rapport aux autres statuts offerts.

Rappelons que l'objectif du législateur lorsqu'il a institué ce statut en 2010<sup>1</sup> était de permettre aux chefs d'entreprise de protéger leur patrimoine personnel. Jusque-là, ils devaient, en nom propre, payer leurs dettes sur l'intégralité de leur patrimoine. Avec l'EIRL, ils peuvent créer une activité sans créer de société, tout en protégeant leur patrimoine personnel. Une forme qui convient particulièrement aux activités artisanales. On parle évidemment ici des biens strictement nécessaires à l'activité professionnelle : l'affectation de biens uniquement personnels peut être constitutive du délit d'abus de biens sociaux. La loi relative à la croissance et à la transformation des entreprises<sup>2</sup>, dite loi Pacte, comprend un nouveau lot de mesures destiné à simplifier et sécuriser l'EIRL.

## Ce que change la loi Pacte

Auparavant, l'entrepreneur devait déposer une déclaration d'affectation sur un registre de publicité légale. Cette obligation est supprimée par la loi Pacte. De plus,

pour permettre aux chefs d'entreprise artisanale de débiter son activité à partir de rien, la loi prévoit qu'en l'absence de biens affectés, l'établissement d'un état descriptif des biens n'est plus nécessaire. L'inscription en comptabilité vaut désormais affectation d'un bien au patrimoine de l'EIRL.

Cette nouvelle loi supprime également l'obligation de faire intervenir un expert en cas d'affectation d'un bien en nature de plus de 30 000 € (par exemple, l'affectation de locaux professionnels).

Enfin, le législateur a revu le dispositif des sanctions en cas de procédure collective. Le chef d'entreprise artisanale ne peut plus faire l'objet de faillite personnelle s'il dispose des biens professionnels comme s'ils étaient de son patrimoine personnel, sans intention frauduleuse.

## Quelques inconvénients de l'EIRL

Personne n'est cependant parfait, et la forme d'EIRL n'échappe pas à cette règle. Les règles de formalisme à sa création sont toujours aussi strictes. De plus, l'entrepreneur en EIRL doit tenir une comptabilité commerciale complète qui engage sa responsabilité. L'EIRL n'est pas non plus adaptée si l'activité se développe et a besoin de financements. L'entrepreneur devrait alors préférer l'entreprise unique à responsabilité limitée (EURL) ou la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).

1. Loi n° 2010-658 du 15 juin 2010. 2. Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019.

## IR ou IS : quel régime fiscal choisir ?

Les entrepreneurs ayant choisi la forme de l'EIRL ont deux choix possibles pour leur imposition :

→ **L'impôt sur le revenu (IR)** : intéressant si l'activité n'est pas bénéficiaire ou déficitaire. Si le bénéfice est conséquent, l'entrepreneur peut être imposé dans les tranches hautes de l'impôt et les charges sociales seront importantes.

→ **L'impôt sur les sociétés (IS)**, qui permet d'avoir une imposition au nom de la société. Le taux est fixe. Attention : cette option est irrévocable. Une fois choisi, on ne peut revenir sur sa décision.

MATTHIEU ET ANNE-SOPHIE FAVRAUD - REM 53

# FAIRE REVIVRE un savoir-faire ancien

**Matthieu et Anne-Sophie Favraud, frère et sœur, ont repris l'année dernière l'affaire familiale : REM 53, à Craon (Mayenne). Spécialisée dans la fabrication d'escaliers en métal sur mesure, l'entreprise mise sur l'apprentissage pour transmettre ce savoir-faire qui n'est, aujourd'hui, plus enseigné en cursus classique.**

*Magali Santulli*



**C**réée en 1985, la société REM 53 emploie des apprentis depuis une quinzaine d'années. Le métier qu'elle pratique ne s'apprend plus en cursus classique, comme dans les CFA. « Notre activité oblige l'artisan à travailler en trois dimensions, alors qu'aujourd'hui, on a plutôt tendance à apprendre à travailler à plat, expliquent Matthieu et Anne-Sophie. Notre manière de procéder relève d'un savoir-faire ancien et très spécifique. Même si cette pratique tend à revenir petit à petit, seuls quelques Compagnons du Devoir y sont formés. » L'apprentissage est donc un moyen pour l'entreprise de pérenniser et transmettre des techniques qui lui sont propres et de former ses futurs collaborateurs.

## Un apprenti employé chaque année

La société emploie en moyenne un apprenti par an. « En général, il s'agit de jeunes sortant de l'école et qui entament une formation dans les métiers du métal en CFA ou avec les

*Compagnons du Devoir. C'est là que nous allons les chercher, dans ce type de structures près de chez nous. »* Chaque parcours d'apprentissage dure en moyenne deux ans minimum, avant l'obtention d'un diplôme de fin de stage. « Nous accueillons également des personnes en reconversion professionnelle. Récemment, nous avons travaillé avec un ancien boulanger ! » À l'issue de la formation, l'entreprise peut proposer à ses apprentis une embauche. « Parmi nos dix-huit salariés, quatre sont d'anciens apprentis embauchés à temps complet. » La relève est assurée.

Tél. : 02 43 06 15 61  
www.escaliers-rem.com  
Escaliers REM

## CONSEILS DE PRO

« Pour venir se former chez nous, il n'y a pas de diplôme de base requis. Nous sommes surtout attentifs aux compétences, à l'expérience, à la motivation et à la passion qui animent nos apprentis. »

## LABELLISÉE EPV

REM 53 est labellisée Entreprise du patrimoine vivant (EPV), une marque de reconnaissance de l'État mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. « Chez REM 53, nous réalisons de véritables œuvres d'art, explique Matthieu Favraud. Nous partons de zéro, tous nos escaliers sont uniques et créés de toutes pièces. Notre métier impose une remise en question permanente, car la manière de travailler diffère en fonction de l'emplacement de chaque futur escalier. Nous travaillons à anoblir nos matières premières. Par exemple, nous allons polir le laiton pour le faire ressembler à de l'or. »





L'EXPERT  
Emmanuel Hennequin,  
juriste consultant

UN SAVOIR-FAIRE QUI VOUS PROTÈGE

# Bien rédiger son devis

Le devis permet d'éclairer le consentement de l'acheteur quant au prix d'une prestation spécifique. En ouvrant la porte à la vente, ce document ouvre celle du devenir de l'entreprise. Il véhicule d'ailleurs aussi son image. Voici quelques conseils pour un devis gagnant. *Sophie de Courtivron*

## 1 Attention aux spécificités de votre métier

« Un devis est obligatoire quand le prix dépasse 1 500 €, mais attention aux réglementations particulières à chaque secteur d'activité ! Pour le dépannage, certains travaux de la maison..., il est obligatoire dès le premier centime d'euro, avec des mentions particulières<sup>1</sup> », pose Emmanuel Hennequin, juriste consultant chez Éco SAVE (Haute-Vienne) et formateur. Il rappelle en outre que le devis permet de renseigner l'acheteur sur une prestation « spécifique » et sur un prix « que l'on ne peut définir a priori et qui fera l'objet d'un détail ».

1. Consultez votre organisation professionnelle.

2. Et donc de ne pas permettre l'éclairage du consentement de l'acheteur (oubli d'informations obligatoires).

3. Conditions générales de vente ou conditions générales de prestations de service.

## 2 Ce qui figure forcément sur votre devis

L'identité des parties; la teneur et le prix des prestations (tout doit y être); le taux horaire de main-d'œuvre; le décompte du temps passé; les frais de déplacement éventuels; la durée de validité du devis; une date ou un délai pour exécuter la prestation; les coordonnées du médiateur de la consommation pour les relations professionnels/particuliers; un numéro de devis; les conditions de paiement. « L'artisan qui souhaite le versement d'un acompte doit écrire ce terme, sinon la somme est considérée comme constitutive d'arrhes; or les arrhes impliquent que l'on peut se dédire de la commande », précise Emmanuel Hennequin. Pour les ventes à distance (aucun contact physique entre vendeur et acheteur) et hors établissement (contrat signé chez le client, par exemple), « il faut mettre sur le devis une mention relative au droit de rétractation et fournir au client les moyens de se rétracter (bordereau...). En B to B, le droit de rétractation pour une TPE de moins de cinq salariés avec laquelle est conclu un contrat hors établissement ne fonctionne que si l'objet du contrat ne relève pas de l'activité principale de la TPE ». En cas de devis payant, « le client doit être informé et mieux vaut lui faire signer un document signifiant qu'il l'accepte ».

## 3 Les risques d'un devis défaillant

Quand il est signé, un devis devient un contrat. Le fait de ne pas satisfaire à l'obligation d'informations précontractuelles<sup>2</sup> entraîne des sanctions administratives et/ou judiciaires. « L'amende administrative va jusqu'à 3 000 € pour une personne physique et 15 000 € pour une personne morale. Le vice du consentement provoque en outre la nullité du contrat et le juge pourra envisager des mécanismes de compensation. »

## 4 Les CGV, sœurs du devis

« Le devis en dit beaucoup sur vous; la confiance passe par sa présentation, sa clarté, l'indication de vos labels... Cependant, un devis ne remplace pas les CGV ou CGPS<sup>3</sup> qui donnent à l'acheteur, au moment des pourparlers, un ensemble complet et persuasif d'écritures précontractuelles. En B to B, il est obligatoire de fournir les CGV au client qui le demande. En B to C, même s'il n'y a pas d'obligation systématique, elles peuvent devenir une solution pratique pour formaliser l'ensemble des informations précontractuelles découlant du Code de la consommation », pointe Emmanuel Hennequin.

**Vous exposez lors d'un Salon ou d'un marché artisanal ? Ne culpabilisez pas d'être absent à l'atelier et profitez de cette précieuse vitrine pour améliorer votre visibilité. Vos réseaux sociaux constituent à ce titre de judicieux outils (notamment Facebook). *Samira Hamiche***

# SUBLIMEZ VOS SALONS SUR LES RÉSEAUX



## 1. ANTICIPEZ VOTRE VENUE

Dès lors que votre présence à l'événement est confirmée, mobilisez-vous : partagez l'information accompagnée d'une photo (d'une réalisation, de l'affiche), voire d'une vidéo. En plus de donner rendez-vous à votre entourage et abonnés, cela vous permettra de vous mettre dans le bain et de « réseauter » avec d'autres participants. Si l'événement est programmé sur Facebook, invitez-y vos contacts, qui recevront une notification à l'approche de l'événement. N'hésitez pas à administrer régulièrement quelques « piqûres de rappel » en planifiant des posts à J-60, J-30, J-7... Tout en douceur, évidemment.

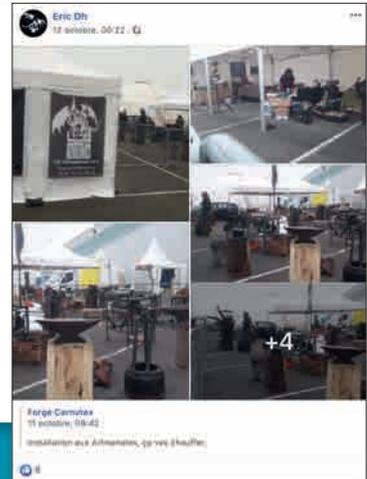
### L'exemple à suivre...

AD CRÉATRICE



## 2. PARTAGEZ LES COULISSES

Vous tracez la route ? Postez des photos de vos préparatifs, de l'installation et/ou du pliage de votre stand. Pour l'étape de l'accrochage, ne montrez pas toutes vos réalisations : ce serait bien dommage de tout dévoiler ! Pensez à tagguer (nommer).



### L'exemple à suivre...

FORGE CARNUTES

## 3. RELAYEZ L'AMBIANCE

Une fois sur place, montrez évidemment votre stand, vos créations... Mettez aussi en scène les moments forts de la journée. Une visite officielle sur votre stand ? Un concours ? Postez ! Une tierce personne ou institution vous cite ? Remerciez-la de vous faciliter la tâche et relayez sa publication.



### L'exemple à suivre...

GUISLAIN POITOU EBÉNISTE D'ART

#### 4. PARTAGEZ VOS DÉMONSTRATIONS



L'exemple à suivre...

[SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL](#)

Créez l'événement dans l'événement... En vidéo et « en direct » de préférence ! Qu'il s'agisse d'un marché ou foire locale, ou d'un événement d'envergure, vos démonstrations, animations, recueilleront tous les suffrages et inciteront les visiteurs à se déplacer. N'oubliez pas de tagguer les événements et/ou personnes que vous citez.

#### 5. DYNAMISEZ LE STAND

Une vidéo « bien ficelée » illustrant l'étendue de votre savoir-faire ? Un reportage sur vos ateliers ? Des photos de vos réalisations ? Faites-les tourner en boucle sur votre stand, qui pourra être très utilement équipé d'une tablette ou d'un écran TV. Vous ne regrettez plus de désertier vos quartiers...

#### 6. IMMORTALISEZ LES RENCONTRES



Des atomes crochus avec un collègue, ou un visiteur ? Diffusez ces moments précieux d'entente, qui constituent d'ailleurs un des atouts des salons : le tissage d'amitiés professionnelles.

L'exemple à suivre...

[JEAN-PIERRE LEBUREAU ORNEMENTS DE TOITURE](#)

#### 7. PARTAGEZ LES SOUVENIRS

À la fin de l'année, ou dès que vous avez suffisamment de matière pour faire valoir votre expérience de baroudeur, optez pour l'option « partager un souvenir » ou créez un album photo dédié à un événement. Vous renforcerez votre capital sympathie auprès des habitués et incitez les autres à venir vous voir *in situ* lors des prochaines éditions.



L'exemple à suivre...

[LA MAISON LUQUET](#)

LES  
ASTUCES  
EN PLUS

- Signalez votre présence en signature de mail (n° de stand, animations...).
- Envoyez des cartons d'invitation (ou e-invitations) personnalisés.
- Utilisez les hashtags « identifiés » (s'ils existent).
- Demandez à l'organisateur de vous citer.

- Organisez un petit cocktail d'ouverture/clôture, donnez rendez-vous à des heures précises pour des démonstrations et ateliers.
- Mentionnez bien vos comptes sociaux sur vos cartes de visite, créez-en des originales (en tissu, en bois, papier ensemencé, etc.).



**Thibault Jonard**

Formateur tailleur de pierre au sein du pôle métiers d'art du CFA de Barbezieux (16)

« Le tailleur de pierre est un métier d'art qui s'exerce avec des machines ou à la main en tant que sculpteur, marbrier, artisan d'art. »



www.compagnons-du-devoir.com - www.cma-charente.fr

© LES COMPAGNONS DU DEVOIR

TAILLEURS DE PIERRE

## UN MATÉRIAU NATUREL DURABLE

Amateur d'histoire et d'architecture, le tailleur de pierre travaille et transforme la matière à l'aide d'outils traditionnels et contemporains. Les professionnels de ce métier d'art par excellence sont présents dans différents secteurs : décoration, funéraire, restauration, construction durable...

*Isabelle Flayeux*

« **C'**est un métier passion qui demande patience et pugnacité. » À la fois formateur tailleur de pierre de la CMA de la Charente et artisan, Thibault Jonard intervient au sein du pôle métiers d'art du CFA de Barbezieux (Charente). S'il regrette que les effectifs du secteur soient en baisse depuis quelques années, il constate un regain d'intérêt notamment depuis l'incendie de Notre-Dame de Paris en avril dernier. Un avis partagé par Bruno Combernoux, responsable de l'institut supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre Compagnons du Devoir : « *La médiation des métiers du patrimoine, tout comme la communication et l'avènement des matériaux locaux et des matériaux écologiques, font que des jeunes s'intéressent davan-*

*tage aux métiers de la pierre. Pour autant, la demande de formation reste encore insuffisante par rapport à l'offre, pour subvenir aux besoins des entreprises ».*

### 15 000 PROFESSIONNELS DONT 3 000 ARTISANS

Actuellement, environ 500 jeunes sont en formation initiale dans les métiers de la pierre : CAP tailleur de pierre, CAP marbrier du bâtiment et de la décoration et Bac pro métiers et art de la pierre<sup>1</sup>. Parmi eux, 150 apprentis suivent un CAP en alternance en un ou deux ans chez les Compagnons du Devoir. En France, 3 000 artisans tailleurs de pierre<sup>2</sup> évoluent dans les domaines de la décoration, de la construction durable, du patrimoine et des monuments historiques. « *Le tailleur de*

*pierre intervient de l'extraction du bloc en carrière jusqu'à sa mise en œuvre sur des chantiers en neuf et en restauration de patrimoine. Il travaille aussi en atelier où il trace les ouvrages et transforme le matériau »*, précise Bruno Combernoux. Si le savoir-faire traditionnel demeure un héritage solide, base de la transmission, le secteur connaît une certaine forme d'industrialisation que ce soit dans les méthodes de travail ou à travers l'utilisation de nouveaux outils et notamment du numérique. Les professionnels aujourd'hui ne se limitent pas à la sauvegarde du patrimoine, ils ont la volonté d'intégrer la construction contemporaine et de faire valoir la pierre pour ce qu'elle est : un matériau durable de demain.

1. Catalogue national de la formation professionnelle métiers de la pierre.. 2. Chiffres Insee 2016.

### MOBILISÉS POUR NOTRE-DAME

Lancé par le Gouvernement en avril 2019, le projet national « Chantiers de France » vise notamment la reconstruction dans un délai de cinq ans de Notre-Dame de Paris suite à l'incendie qui en a détruit une partie. CMA France, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat – par le biais de son représentant national Régis Penneçot –, ainsi que les Compagnons du Devoir font partie des acteurs sollicités pour la mise en place d'un chantier-école. Une centaine de tailleurs de pierre devrait participer à la rénovation de ce monument gothique emblématique.

FACTURE INSTRUMENTALE

# ARTISANS À L'UNISSON

**Malgré la multiplicité de spécialités qu'elle fédère, la facture instrumentale est unie par une philosophie : l'amour de la musique et des instruments, objets vivants habités d'une âme vibrante. Comme dans un orchestre, chaque profession veille à apporter sa pierre à l'édifice, dans l'écoute et le partage.**

*Samira Hamiche*

À l'image d'un ensemble musical, l'univers des professionnels de la facture instrumentale est duel : solitaire dans les loges, uni sur scène. Luthiers, facteurs et restaurateurs de pianos, de vents, de percussions, fabricants d'anches, archetiers... La Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI) regroupe une quinzaine de métiers et près de 2 000 entreprises, dont une majorité (88 %) sont unipersonnelles. Si certaines, comme l'emblématique

Buffet-Crampon, rayonnent à l'échelle planétaire, la plupart se font très discrètes. Ce qui les rassemble ? « Nous sommes quasi systématiquement sur des marchés de niche : nos savoir-faire sont spécifiques, mais notre clientèle se trouve sur tout le territoire », expose Fanny Reyre, luthière en quatuor, vice-présidente de la CSFI et élue à la CMA de Loire-Atlantique. Adhérer à une organisation professionnelle permet ainsi « de se battre, de sortir de l'entre-soi »...

## PASSEURS DE MUSIQUE

Toutes spécialités confondues, les facteurs d'instruments rencontrent deux problématiques : « se faire connaître et fournir aux musiciens des instruments durables, fonctionnels ». Face à la terrible concurrence des plateformes d'e-commerce, les professionnels sont moins visibles, mais ont l'atout du qualitatif. « Nous ne vendons pas une référence de catalogue, mais un objet vivant, destiné à jouer de la musique », insiste Fanny Reyre. De prime abord évidente, la définition d'« instrument de musique » mérite en réalité un approfondissement : « Nous offrons la garantie du son, nous réparons, faisons vivre ces instruments qui, même s'ils ne sont utilisés qu'une seule fois, ou n'émettent que quatre

notes, ont une âme ; la durée de vie de certains outrepassent largement notre vie à tous... »

## BOIS TROPICAUX : UN CITES ASSOULI

L'instrument de musique, « objet culturel ». C'est à la faveur de cette définition que la CSFI a obtenu en août dernier la levée de lourdes formalités pour les fabricants d'instruments employant des bois tropicaux. Très restrictive, la réglementation Cites imposait aux artisans un permis spécifique pour commercer à l'international. Une situation « très pénalisante pour les petites structures », témoigne Fanny Reyre, notamment pour les facteurs de clarinettes, de hautbois et de cordes frottées, tributaires du palissandre. Trois ans d'un « pénible parcours du combattant, mené sans relâche » avec une vingtaine d'organisations professionnelles auront permis d'obtenir gain de cause\*. Corollaire de cette victoire : la CSFI, déjà engagée en termes d'écologie, va renforcer ses programmes en faveur de plantations durables, notamment en Tanzanie\*\* et au Mozambique.

\* Après transposition en droit européen, la mesure devrait entrer en application d'ici début 2020 (cf. cites.org)

\*\* Programme de replantation de grenadille (*dalbergia melanoxylon*) initié par l'ONG *African Blackwood Conservation Project*.



**Fanny Reyre**  
vice-présidente  
de la CSFI et élue à la CMA  
de Loire-Atlantique

« Je crois beaucoup en notre rôle de passeurs. Nous sommes là pour emmener les gens du côté de la musique, nous participons à transformer l'essai. »



[www.csfi-musique.fr](http://www.csfi-musique.fr)



« Partout dans le monde, les clients reviennent à la fabrication française car nous détenons un savoir-faire d'excellence, hautement exigeant. »

# LE STAFF HAUTE COUTURE

SAS AUBERLET & LAURENT

Fondée en 1873, à l'apogée du style Napoléon III, l'entreprise Auberlet & Laurent a ressuscité l'ornementation et étendu sa notoriété aux quatre coins du globe.

Mais le « Christian Dior du staff » est loin de se reposer sur ses lauriers...

En quête de défis, le patron, Thierry Lebufnoir, aiguise sans relâche son regard et multiplie les collaborations. Le tout, en toute humilité. *Samira Hamiche*

## SAUVETAGE ET ESSOR

Quand Jean Lebufnoir – ancien apprenti de la Maison – et son épouse Gilberte rachètent l'entreprise en 1961, le staff est en voie de disparition, miné par les guerres et courants architecturaux dépouillés (Art déco, Art nouveau). Obstiné, le couple relance le métier grâce à un catalogue d'ornements en résine, matière propice aux ouvrages les plus fins et complexes. Un catalyseur, qui fera bondir la production au même titre que l'ancienne boutique, située rue de Miromesnil. « *Le bouche-à-oreille a été notre meilleure publicité, la qualité a fait le reste* », se remémore le fils, Thierry Lebufnoir, à la tête d'Auberlet & Laurent depuis 1998.



## UN CHOIX MONUMENTAL

Fort de ses 5000 références, Auberlet & Laurent travaille le staff, le stuc pierre, la résine et le GRG. « Recyclés » en showroom, les anciens ateliers de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) constituent une éclectique galerie. S'y côtoient d'immaculés motifs divins et végétaux : anges, sphinges, assemblages floraux et autres cornes d'abondance... Autant de déclinaisons intemporelles, qui s'enrichissent sans cesse. « *C'est un métier d'échanges : avec des sculpteurs, nous concevons de nouveaux modèles; de l'esquisse à la pose, les collaborations et l'esprit d'équipe sont fondamentaux* », note Thierry Lebufnoir.

## LA TOUCHE FRANÇAISE

Labellisée EPV, l'entreprise réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, les clients affluant d'Asie, du Royaume-Uni, d'Italie et même d'Australie. Un succès qui a un prix : « une princesse du Moyen-Orient nous a un jour présentés en disant "voici l'entreprise la plus copiée au monde" », sourit le dirigeant. Plagiée mais jamais égalée, la signature Auberlet Laurent est unique, pour qui réclame la qualité. Le patron, qui perçoit « un net retour de la demande de savoir-faire français », estime qu'il y a là pour les artisans « une carte à jouer ». « La clientèle attend des conseils, du sur-mesure », témoigne, aux côtés de son père, Thibaut Lebufnoir.



## ARTISAN DE CŒUR

Au croisement du bâtiment et des arts appliqués, Auberlet & Laurent revendique son statut de PME artisanale :

« Nous ne sommes pas des artistes mais des artisans, de bons exécutants

et techniciens, ce qui n'est pas péjoratif. Malgré tout, reconnaît

Thierry Lebufnoir, le métier exige une sensibilité à l'art et aux règles d'architecture. Il faut sans cesse lever la tête, ressentir les choses et s'enrichir de notre environnement. » Une curiosité

motrice, qui appelle l'innovation et affranchit de la peur de

l'inconnu. Son goût pour « le challenge » a ainsi mené

l'artisan sur des chantiers grandioses, tels que l'Élysée, l'Hôtel Castries ou le Palais du Grand-ducal au Luxembourg...

## RENFORCER L'EXIGENCE

Engagée pour la sauvegarde du métier, l'entreprise val-de-marnaise forme en permanence des apprentis, dont un nombre croissant de jeunes femmes. « Il faut accentuer les exigences techniques dans les écoles, pour former des artisans de haute qualité », milite Thierry Lebufnoir, par ailleurs jury du concours Un des meilleurs ouvriers de France (Mof) et du BMA staffeur-ornemaniste. « Il ne suffit pas de transmettre, mais aussi de hisser le niveau, pour faire perdurer un savoir-faire que les autres n'ont pas : c'est le nerf de la guerre. » Honorable cheval de bataille...



[www.auberletlaurent.com](http://www.auberletlaurent.com) +

📍 @AuberletLaurent - 📧 auberlet\_laurent +

## DATES CLÉS

### 1873

Création de l'entreprise par les sculpteurs A. Auberlet, G. Laurent et P. Larue.

### 1898

Prix de Vancouver et Toronto. Multiples réalisations marquantes, telles que la reproduction du temple cambodgien d'Angkor-Vat, présentée de 1922 à 1925.

### 1961

Jean et Gilberte Lebufnoir rachètent l'entreprise et élaborent un catalogue d'ornements décoratifs en résine.

### 1998

Thierry Lebufnoir reprend l'entreprise et développe l'activité de pose. Son fils, Thibaut, intègre la société en 2017.

### 2018

Obtention du Label Entreprise du patrimoine vivant (EPV).

# L'ART ET LA MANIÈRE

Ils restaurent les œuvres d'artistes de renom, rénovent ou entretiennent le patrimoine historique, concrétisent les idées des autres... Dans les coulisses de la création artistique, se trouvent des artisans de l'ombre qui projettent le beau sous la lumière, modestement, passionnément. En voici trois exemples.

Sylvain Villaume



PHOTOS: DR



LISE RICHARDOT, DOREUSE À LA FEUILLE

## PATIENCE, MINUTIE ET CURIOSITÉ

L'art délicat de la dorure traverse les modes, les époques, les continents : présent dans les chambres funéraires des pyramides de l'Égypte antique, très prisé aujourd'hui des monarchies du Moyen-Orient, il continue en France d'être pratiqué par environ 200 artisans, qui travaillent dans leurs ateliers ou se déplacent sur les chantiers, comme c'est le cas actuellement de Lise Richardot; la fondatrice de l'atelier Acanthe a quitté pour plusieurs semaines son repaire de Mézangers (Mayenne) pour une mission tenue secrète en Arabie Saoudite. Fascinée par « le fait de sublimer un objet ou un lieu avec une feuille aussi légère et délicate », Lise Richardot exerce « un métier qui demande de la patience, de la minutie et de la rigueur ». Mais, ajoute-t-elle, « il faut aussi et avant tout être curieux : je ne me verrais pas restaurer un objet sans connaître son histoire. » À son curriculum vitae, figurent notamment la chambre de la reine au château de Versailles, plusieurs hôtels particuliers de Paris (de Soyecourt, Lambert...) ou le mémorial américain de Marnes-la-Coquette, « en perpétuant un savoir-faire » ancestral. « La manière de tenir mes outils, raconte-t-elle, de prendre la feuille d'or, de la déposer et de la faire briller : on m'a déjà dit que je ressemblais à un tableau quand je travaille. »

## DÉPOSITAIRES DE SAVOIR-FAIRE

Ont-ils le sentiment de pratiquer un art, une science, les deux à la fois? Nous avons posé cette même question à nos trois artisans. Voici leurs réponses, avec des similitudes qui dessinent, en creux, le rôle d'un artisan d'art...

**LISE RICHARDOT** : « Par la façon de travailler, je peux dire que

j'exerce un art. Cependant, je ne me considère pas comme une artiste : je suis artisan, je perpétue un savoir-faire. »

**GÉRARD HALIGON** : « Je suis un technicien, ce qui ne m'empêche pas d'être fier de ma technique. Mais j'interviens sur des œuvres qui, sans l'artiste, n'existeraient

pas, puisque je n'aurais pas pu les créer... »

**MARINE BEYLOT** : « Mon geste comprend une dimension artistique, mais mon intervention exclut toute expression créative : il vaut même mieux ne pas être créatif. Ou bien si, juste dans un domaine : la recherche des techniques! »

## GÉRARD HALIGON, REPRODUCTEUR STATUAIRE « SAVOIR NE PAS S'IMPOSER »

Artisan spécialisé dans la reproduction de statue installé à Mandres-les-Roses (Val-de-Marne), Gérard Haligon est le restaurateur officiel des œuvres de Niki de Saint-Phalle, dont les célèbres *Nanas* de la plasticienne décédée en 2002. Par son travail, il perpétue une tradition familiale qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle et à Louis, son arrière-grand-père, contemporain de Rodin. Pourtant, avant de rejoindre son père à 17 ans, c'est à la pâtisserie que Gérard Haligon se destinait. « *Les similitudes sont nombreuses* », admet-il : « *On mélange des produits, on compose des couleurs, des textures, et même le matériel est commun : j'utilise des spatules, des culs de poule, une maryse, un batteur, des poches à douille...* » Passer de la création de l'œuvre imaginée par un artiste à sa reproduction nécessite bien sûr de la maîtrise technique mais, aussi, quelque chose relevant davantage de l'intellect : « *Chaque artiste est différent, il n'y a pas de code, mais un point commun : il faut savoir ne pas s'imposer, et s'adapter à l'artiste, qui est roi! Alors, en partageant sa réflexion avec vous, c'est comme si l'artiste vous dévoilait un secret professionnel.* » Jusqu'à ressentir quelque chose s'approchant de l'appropriation de son œuvre ? « *Non, répond Gérard Haligon, aussi bizarre que cela puisse paraître et même si l'on se donne beaucoup de mal pour arriver à satisfaire la volonté de l'artiste. Mais quand je revois le Voyage de la Sirène de Federica Matta ou la Fontaine Stravinsky à Beaubourg, je n'ai aucun sentiment de propriété, même si j'ai participé à leur réalisation. Mon rôle est purement technique et non créatif, mais je dois me montrer attentif à la dimension artistique pour comprendre et respecter l'œuvre.* »



[www.haligongerard.fr](http://www.haligongerard.fr)

## MARINE BEYLOT, RESTAURATRICE D'ŒUVRES DE PEINTURE « UN PLAISIR VARIÉ »

Au lycée, à l'orée des années 2000, sa professeure d'histoire de l'art détecte, chez Marine Beylot, « *une certaine aptitude à la patience* », en plus d'un vif attrait pour la peinture. Elle lui conseille de s'intéresser au travail de restauration – ce qui lui vaudra une proposition d'orientation vers une école hôtelière, avant que la confusion ne soit levée... Marine quitte la Corrèze de sa prime jeunesse pour Paris et l'école de Condé d'où elle ressort avec une licence de restauration d'œuvres d'art et de peinture de chevalet. Depuis, elle a « traité » (c'est le verbe qu'elle emploie) plusieurs Dufy, des Poliakov, un très grand Watteau (3 mètres sur 3) pour différents collectionneurs ou

encore, avec un collègue, un tableau de Buffet représentant l'épouse du peintre, modèle pour Balenciaga représentée dans une longue robe rose ! « *Littéraire à la base, j'ai dû redoubler de travail pour comprendre les interactions de nos matériaux sur les objets à restaurer. C'est, décrit-elle, une activité manuelle demandant une réflexion profonde avant l'action. Bref, un plaisir varié.* » « *Les techniques évoluant perpétuellement* », Marine Beylot suit des formations, même par exemple des recherches sur la toxicité des produits utilisés car, souligne-t-elle, « *nous sommes exposés.* » Et elle enseigne son métier au sein d'une école parisienne : « *L'artisanat d'art implique une transmission. Pour qu'un savoir-faire ne disparaisse pas, il ne faut pas le garder pour soi mais le partager.* »



📍 Marine Beylot – Restauration de tableaux

DAVID ABIKER

# « IL Y A DES OFFRES DE TRAVAIL : C'EST ÇA, UN MÉTIER D'AVENIR »

Journaliste sur Radio Classique, animateur sur Canal+, chroniqueur de presse et écrivain, David Abiker était aussi le président du jury de la première édition du Prix « Ma ville, Mon artisan, » mis en place par CMA France\*.

Il nous explique ici pourquoi il se sent proche des métiers de l'artisanat.

*Propos recueillis par Sophie de Courtivron*

## QUEL EST VOTRE LIEN AVEC L'ARTISANAT ?

Ma mère était professeur de broderie, très douée de ses mains ; j'avais un oncle bricoleur... J'ai un grand respect pour les professions manuelles. Elles sont d'autant plus essentielles qu'on nous rebat les oreilles avec la « start-up nation », qui est quand même un pipeau incroyable... Quand on se promène dans Paris et que l'on voit qu'il y a des fonds de commerce qui ferment on se pose des questions. Je ne comprends pas pourquoi les politiques ne se rapprochent pas d'avantage des métiers de la main, pourquoi ils ont une approche si éloignée d'eux ! J'ai été conseiller municipal chargé du développement économique de la ville d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine) et je me suis petit à petit forgé la conviction que l'économie est fondée sur l'artisanat et le commerce. Trop de place est aujourd'hui donnée à l'économie dématérialisée.

## QUELLES SONT, DANS CE CONTEXTE, LES FORCES DE L'ARTISANAT ?

L'artisanat, c'est d'abord de l'emploi stable et non-délocalisable. C'est aussi être son propre patron, voir les résultats de ce que l'on fait, avoir une prise sur son

destin professionnel, vivre dans une communauté humaine (magasin, professionnels qui rentrent chez les gens...). Dans ces métiers, on utilise son intelligence émotionnelle, son intelligence technique et sa sensibilité : tout est lié. Quand on se sert de ses mains, et donc que l'on sort le nez de son portable, on se recentre et on reprend confiance en soi, on est ancré. Faire des choses concrètes ramène à une philosophie de l'existence, qui est nécessaire ; les gens ne sont pas dupes, ils le savent. Et surtout, l'artisanat embauche, il y a des offres de travail : c'est ça, un métier d'avenir.

## VOUS ÊTES TRÈS PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ...

Je suis actif sur les réseaux sociaux (14 500 abonnés sur Instagram, 120 000 sur LinkedIn, NDLR.) et poste beaucoup d'informations sur les métiers manuels. Internet n'est pas incompatible avec les valeurs de l'artisanat. Si je peux être émerveillé par Amazon, je ne veux pas d'une vie « Amazon ». Internet a changé nos vies, nous rend plus pressés et plus exigeants (on veut se faire livrer, savoir quand un commerce est ouvert...); il y a des outils à développer pour répondre à cela et les artisans doivent s'en emparer. Car il y a pour moi une dimension vitale à préserver le commerce et l'artisanat.

\* À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales du 19 au 21 novembre dernier. Lire notre article en page 8.

## SON PARCOURS

**1991**

Diplômé de Sciences Po.

**2000**

Entrée à la Monnaie de Paris en tant que DRH.

**2007**

Journaliste (titulaire de la carte de presse).

**2018**

Création de la Ligue canine des travailleurs, afin de promouvoir la présence animale dans les open-spaces.

**2019**

Entrée à Radio Classique (chargé de la Revue de presse ainsi que de la tranche musicale 16 h-19 h chaque week-end).



# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus  
de 60 ans MAAF PRO  
est à vos côtés pour  
vous conseiller et vous  
accompagner dans votre  
vie professionnelle  
comme dans votre  
vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur  
maaf.fr ou sur l'appli mobile  
MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel  
gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile  
MAAF et Moi



ENTREPRISES

E-FACTURES



## CRÉDIT MUTUEL E-FACTURES

FACTURES ÉLECTRONIQUES :  
ÉMETTRE ET RECEVOIR, PAYER ET  
ENCAISSER EN QUELQUES CLICS.

**Crédit  Mutuel**